

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ SAAD DAHLAB DE BLIDA 01



INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

MÉMOIRE DE PROJET
ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

LA VILLE DE CHERCHELL

CONTRIBUTION

REVALORISATION DU CENTRE HISTORIQUE DE LA VILLE DE CHERCHELL À TRAVERS UNE ECOLE CORANIQUE

Présentée par :-DJOUDI ZINA

Jury : Mme DJAADI

-Mr BOUGUEDAL

Encadré par :

-Mr BOUKADER.M

- Mr BOUACHERIA.B

-KIFANE.M

Année universitaire : 2017/2018

Sommaire

Dédicace

Remerciement

Résumé

Chapitre I : Introductif

1. Introduction.....	01
2. Problématique générale.....	02
3. Les constats	03
4. Hypothèse.....	04
5. Méthodologie.....	04

Chapitre II : Etat de l'art

1. Définition des centres historiques	09
1. la relation entre tourisme et patrimoine	10
2. La relation entre tourisme et patrimoine	11
3. analyse d'exemple Jabalah (la cote syrienne) :.....	12
4. Définitions des concepts	13
5. La gestion du patrimoine en l'Algérie.....	14

Chapitre III : cas d'étude

A. Analyse diachronique	19
B. Analyse synchronique	27
C. Analyse typologique.....	34

Proposition urbain

a. Choix de thème (Ecole coranique).....	45
b. Recherche thématique.....	46
c. programme.....	48
II. Dossier graphique.....	49

Partie IV

1. Conclusion	56
2. Bibliographie.....	57

Dédicace :

A la mémoire de mon cher papa

A ma très chère mère

Papa : tu es pour moi un exemple de courage, de persévérance et d'honnête dans l'accomplissement du travail bien fait, j'aurais souhaité que tu sois parmi nous et que tu sois fière de moi.

Maman : tu as tous donné pour ma réussite, ton affectation et ton attention à mon égard n'ont pas d'égale, puisse dieu le tout puissant te donner une longue vie.

Puisse cette mémoire m'offrir l'occasion de me rendre digne de vos conseils, et votre confiance.

A mon fils : Abderrahmane que je souhaite tout le bonheur du monde.

A mon marie : Hassan pour le soutien moral.

Enfin, à tous ceux qui sont dans mon cœur dont je n'ai pas cité le nom

Zina.

Remerciements :

JE REMERCIE

Le Dieu tout puissant de m'avoir donné la force et la voie d'élaborer ce modeste travail ainsi qu'à l'ensemble des enseignants qui m'ont appris à être une architecte.

Je tiens à remercier également mes encadreurs : Mme. FOUFA

Mr. BOUKADER Mr .BOUACHERIA.B, Mr. KIFANE.M

Je tiens à remercier également Mme BENACER et Mr BOUGUEDAL D'Avoir accepté d'examiner ce travail.

Je tiens à remercier Mme Necissa et tous mes professeurs pour leur aide et ces encouragements tout au long de mes études.

Je tiens à remercier également mes collègues Amine, Saida de leur soutien.

Enfin, à toutes les personnes qui m'ont soutenue de près comme de loin durant mon cursus universitaire.

Résumé :

Les notions de patrimoine et de développement durable sont très liées. Dans les débats actuels sur le changement urbain, pour beaucoup de pays, le patrimoine architectural présente une valeur économique et financière.

L'attractivité des anciens centres et le taux de **fréquentation** touristique sont les indicateurs de la valeur économique et financière du patrimoine. Ce dernier constitue une richesse qui mérite la protection, la conservation et la mise en valeur afin que ce patrimoine n'apparaisse plus comme un frein au développement mais comme un facteur déterminant de ce développement¹. La protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel devraient être envisagées comme l'un des aspects fondamentaux de l'aménagement du territoire au niveau national, régional ou local.

Ainsi, toutes les mesures concernant le patrimoine matériel architectural doivent être complétées par d'autres, tenant donner à chaque bien de ce patrimoine une fonction qui l'insère dans la vie sociale, culturelle, scientifique et surtout économique.

ملخص

بشكل غير جلي التراث الهندسي يمثل ثروة اقتصادية و مالية. الأعمال الممارسة في وسط المدينة القديمة و كذا التهافت السياحي عليها هما العاملان الأساسيان في الثروة الاقتصادية و المالية التي يقدها التراث المادي. هذا الأخير يعتبر ثروة تستحق الحماية و الحفاظ عليها و اجب لتكون محرك التنمية المستدامة لا معرقلا لها. حماية التراث المادي و الحفاظ عليه و إعطاءه الأهمية التي يستحقها يجب أن تظهر كدعامة أساسية للتهيئة الإقليمية و كذا للمؤسسات و الهيئات المعنية على المستوى الوطني، المحلي و الجهوي. أيضا، كل المقاييس المتعلقة بالتراث الهندسي يجب أن تكون ذات علاقات متكاملة مع بعضها، نميل مثلا إلى إعطاء كل ثروة تراثية مهمة أو وظيفة معينة تدرج ضمن الحياة الاجتماعية، الثقافية، العلمية و خاصة الاقتصادية.

¹ Mme NECISSA un professeur à l'université SAAD Dahlab de BLIDA, Institut d'Architecture.

Chapitre I :

1 .Introduction générale :

Le patrimoine étant l'objet principal de ce tourisme, sa mise en valeur peut représenter un atout exceptionnel pour un territoire et ses habitants, notamment d'un point de vue économique.

En outre, les circuits touristiques historiques permettent de regrouper un ensemble de sites Culturels et monument pour offrir aux visiteurs un aperçu rapide et efficace du patrimoine des régions. Et étant donné que le savoir touristique demande une expérience spatiale pour s'accomplir, elle associe des territoires réels et symboliques dans ses traversées : et c'est un système d'attractions différentes qui motive le voyage et la visite. Réunies tout le long des circuits, les attractions variées s'enchaînent de façon à ce qu'à la fin du voyage le touriste ait le sentiment d'avoir découvert l'essentiel de la culture du lieu visité. Par exemple le cas de La ville de CHERCHELL c'est le témoin vivant de deux mille ans d'histoire elle a assisté à l'avancement de plusieurs civilisations de différentes époque laissant à chaque passage des témoignages concrets qui subsistent jusqu'à nos jours et constituent aussi un patrimoine historique universel de valeur inestimable et de grande importance économique et touristique. Malheureusement, et malgré une volonté affirmée de connaître et de valoriser ces ressources, ce patrimoine est aujourd'hui en train de subir des dégradations faute d'actions concrètes de mise en application de ces opérations de valorisation. Il en résulte une perte d'attractivité et un manque d'intérêt aussi bien de la part des habitants que des visiteurs étrangers qui pourraient constituer une source de revenus financiers importants pour la région.

Pour cette raison, notre travail de recherche a comme objectif de contribuer à la régénération de la ville à travers son patrimoine architectural et culturel et par cela de développer son cachet touristique et tentera d'établir les arguments nécessaires prouvant l'importance du centre historique de la ville de Cherchell afin de le mettre en valeur et le faire revivre.²

²ASRDLF 2013 – Patrimoine et développement régional au Maroc – Rachid EL ANSARI

2. Problématique générale des centres historique :

« Les centres historiques perdent leurs homogénéités à cause des démolitions, et des travaux d'extension des villes, ou la plupart des constructions nouvelles sont dépourvues de caractère et pourraient être érigées n'importe où»³

L'Algérie a connu une avancée considérable dans la prise de conscience des valeurs du patrimoine urbain. Mais comme expériences de préservation fiables, elle montre toujours un échec et une incapacité de dépasser le stade des études et débats. La ville de Cherchell illustre parfaitement ce constat d'échec, et malgré toutes les études cumulées, le processus de déclin continu toujours.

Elle présente une variété de potentiel touristique non valoriser et d'autres non exploité et sur le plan naturel, historique et culturel, à cause de manque des infrastructures nécessaires.

3- les constats :

Nous avons constaté les problèmes suivants:

- Tissu stratifié depuis 5^{ème} siècle avant J-C.
- Dégradation du bâti historique (ancien tissu AIN K'SIBA).
- Rupture de l'alignement due à l'altération du tissu.
- Absence d'une exploitation touristique rationnelle à cause de l'isolement des vestiges archéologiques.
- Manque d'espaces de détente.
- Absence des aires de stationnements au niveau du centre historique.
- Déséquilibre dans le domaine des équipements dans les différentes zones de la ville.

A partir de là, nous posons la question suivante :

- ❖ **Comment sauvegarder le quartier du tissu mineur Andalous-Turque du site historique de la ville de Cherchell tout en l'insérant dans la dynamique urbaine du centre de la ville ?**

4-Hypothèse :

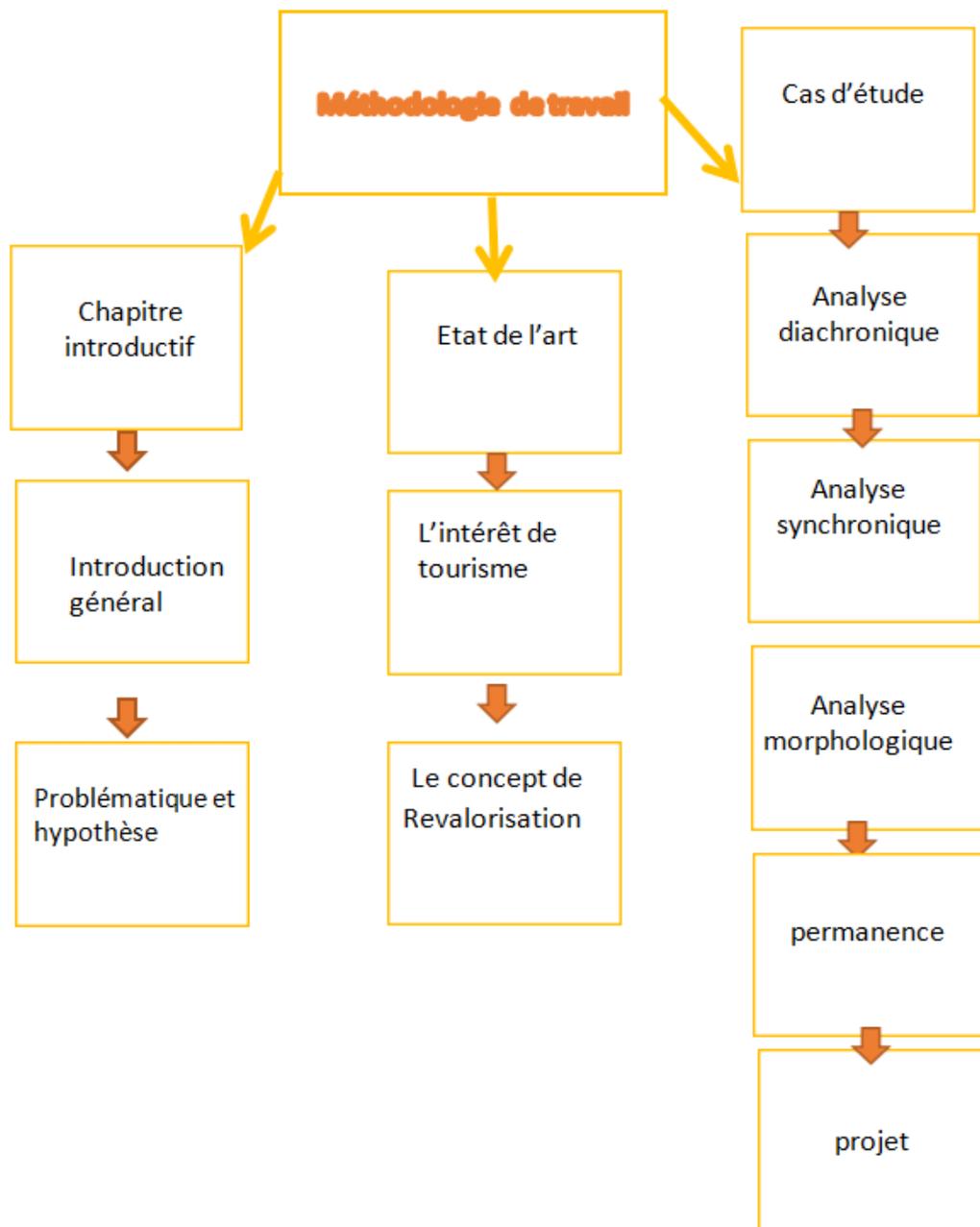
Dans notre travail nous nous posons l'hypothèse suivante :

La récupération des parcours historique et leur transformation comme support a un parcours touristique peut contribuer efficacement à la revalorisation de quartier andalous ottomane de la ville de Cherchell.

³ C.NORBEG SCHLUZ, construire dans un environnement ancien : un problème de lie

5-Méthodologie de travail :

Pour répondre à notre problématique et pour vérifier notre hypothèse, nous avons présenté le travail en trois étapes :



Chapitre II:

1. Définition des centres historiques

« C'est le type le plus répandu, occupant une position plus ou moins centrale dans une agglomération plus vaste .il se présente généralement sous la forme d'un tissu ancien, de construction de hauteur similaires, dominées par des monuments plus élevés et structurés par un réseau compliqué de rues, places boulevards,...etc. le type le plus représenté en Europe est sans doute celui d'origine médiévale, dense, témoin de l'unité remarquable d'une civilisation »⁴

2. L'intérêt de tourisme

La pratique du tourisme urbain s'est renouvelée d'une manière spectaculaire depuis les années 1980. Ce renouveau a permis à la ville de régénérer son économie (après la crise économique industrielle des années 1970-1980) et d'accroître son attractivité. La relation entre la ville et le tourisme va alors exprimer une réalité nouvelle mais complexe. Cette réalité questionne le tourisme urbain dans son aspect conceptuel et dans son apport au processus d'urbanisation. Le présent article vise à montrer la complexité de la relation entre le tourisme et la ville. Le renouveau du tourisme urbain dans les sociétés avancées a eu au moins deux effets importants. D'une part, il a stimulé l'émergence d'une réalité nouvelle et complexe organisée autour des relations entre la ville et le tourisme. D'autre part, cette réalité complexe bouscule la dimension conceptuelle du tourisme et accroît la nécessité d'une réflexion scientifique sur le tourisme. Le tourisme urbain s'exprime plus par des actions de revalorisation et de promotion que par des données statistiques fiables et riches. ⁵

3. La relation entre tourisme et patrimoine :

Les patrimoines architecturaux représentent pour les villes un potentiel de développement important. En effet, ils attirent les touristes et ils sont les témoins d'un savoir-faire local. Dans le contexte actuel de la concurrence touristique, le patrimoine culturel, qui prend de plus en plus un caractère marchand en tant que produit à valoriser économiquement, est devenu un enjeu majeur de l'attractivité touristique et du développement des territoires. Certes, la protection du patrimoine dépend pour beaucoup de son occupation, de sa fonctionnalité et de son rôle dans la société actuelle. Mais les acteurs publics et privés doivent comprendre les enjeux inhérents au fait de restaurer un quartier historique fréquenté par les touristes et de garantir sa survie, sa pérennisation et sa transmission à des générations futures.

Aujourd'hui, le patrimoine est devenu un enjeu économique et s'inscrit au cœur du débat sur le développement local. Il constitue un élément important tant pour l'industrie du tourisme que pour celle de la culture. L'augmentation de la fréquentation des monuments et des sites, l'attachement des populations à ces signes de leur identité, l'intérêt croissant que leur portent les autorités locales – qui se traduit par des dispositifs de conservation et de mise en valeur – témoignent du potentiel que représente le patrimoine pour le développement local. L'architecture domestique des quartiers historiques, leur réalité sociale et leur place dans le fonctionnement des agglomérations contemporaines ainsi que les problèmes posés par leur sauvegarde ont souvent fait l'objet de recherches menées sur le patrimoine bâti.

4. Analyse d'exemple :

Jableh : future ville touristique

Jableh est une petite ville située sur la côte sud de la Syrie. Malgré son emplacement géographique et une richesse patrimoniale exceptionnelle, Jableh s'inscrit rarement dans les circuits touristiques syriens.⁶

⁴ G.H.BALLEY, le patrimoine architectural

⁵ Dewailly, 2006 ; Lozato-Giotard, 2003

⁶ Réunion d'évaluation phase 1 : 1997-2003



Figure 1 source Vue de la ville, Source: www.jableh.syrianet.net.

La ville de Jableh est un ancien site historique sur la côte syrienne ; des excavations archéologiques suggèrent l'existence de cette ville depuis le II^e siècle av. J-C. Jableh possède un théâtre romain exceptionnel par sa conception (construction sur terrain plat, non adossé à une colline) et par sa situation dans l'espace urbain. On trouve également un Hammam et une façade littorale attractive, avec une promenade en bord de mer et un petit port de pêche. L'ensemble de la ville est un site archéologique très important avec des zones d'époque Byzantine et des nécropoles d'époque hellénistique. La ville ancienne est caractérisée par une grille typiquement médiévale, avec des petites ruelles, des impasses et un marché toujours très vivant. Lors de l'atelier de janvier 2003, les experts de l'UNESCO ont constaté que le centre-ville était « bloqué » par un environnement d'immeubles récents. La majorité de ses 4000 habitants ont peu de moyens. La ville compte 80 000 habitants pendant la nuit et 120 000 pendant la journée ; il s'agit d'une zone en forte expansion. Le centre-ville souffre de dégradation sociale et architecturale. Les commerces les plus dynamiques ont tendance à se réimplanter dans les zones d'activités proches de l'AutoRoute créées par la municipalité. La croissance urbaine s'accroît de 3% par an et les difficultés d'assainissement augmentent.

Le développement d'un tourisme durable :

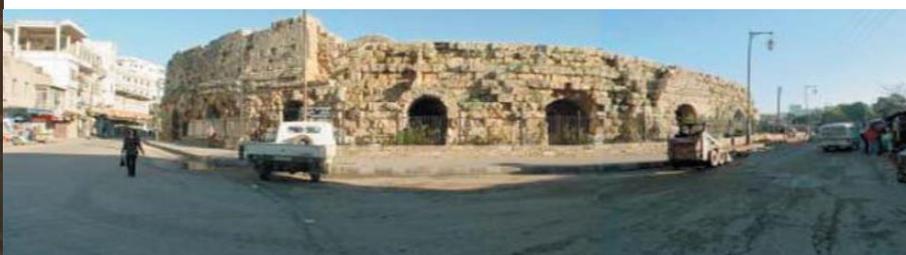


Fig 2 Les anciennes prisons, Photos © M. Sauvez. Fig 3 Le théâtre romain, Photos © Mission UNESCOIEP

La mise en valeur du patrimoine, de la ville ancienne et du front de mer, ainsi que la gestion des ressources en eau sont des objectifs importants qui doivent être poursuivis à travers une stratégie participative qui combine les aspects socio-économique, culturel et environnemental. Une nouvelle approche doit permettre de développer un tourisme qui respecte l'environnement, préserve le patrimoine historique et redonne l'ancienne ville un rôle central dans l'économie de Jableh. La pratique de techniques de constructions traditionnelles nettes l'usage de matériaux locaux doit être encouragé ainsi que le développement d'autres activités telles que l'agriculture et la pêche.

Jableh aujourd'hui

Le projet de plan d'action pour le développement intégré de la ville prévoit des actions prioritaires dans le cadre du développement touristique de la région de Lattakié :

1. Plan général d'urbanisme de Jableh ;
2. Projet d'aménagement du bord de mer ;
3. Réhabilitation de l'habitat historique, soutien à la création d'activités ;
4. Accueil touristique ;
5. Restauration du Hammam Al-Tassawerin ;
6. Construction d'une station d'épuration

5. Définitions des concepts :

Patrimoine :

Le concept de patrimoine et notamment de monument historique inventés au début des années 1970, renforce l'uniformisation de la conception du patrimoine dans les différents pays, sous l'égide de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture⁷.

Le patrimoine est défini du mot latin (patrimonium) comme l'ensemble des biens hérités du père, c'est un bien d'héritage qui descend suivant les lois des pères et des mères aux enfants

Revalorisation :

Revaloriser : redonner de la valeur à quelque chose ou quelqu'un.

Synonymes : accroître, réévaluer, rehausser, renchérir, valoriser, augmenter, majorer.⁸ La revalorisation est un mécanisme permettant d'actualiser la valeur d'un capital, d'un revenu, ou d'un actif.

La revalorisation des bidonvilles est un processus graduel d'amélioration, de reconnaissance formelle et d'intégration à la ville, qui permet aux habitants de la zone d'accéder à des terrains, des services et des droits civils. cela implique de fournir les services économique, sociaux ...etc.⁹

Le tourisme religieux :

Le tourisme religieux, appelé aussi tourisme de la foi, est le fait d'appréhender dans le contexte du tourisme les lieux saints et la visite que les touristes de diverses convictions religieuses effectuent dans ces lieux dans un but de pèlerinage, de rassemblements religieux ou à des fins de loisirs.

⁷ UNESCO

⁸ Dictionnaire

⁹ Cite alliance la revalorisation des bidonvilles.

En Algérie comme dans les pays arabo musulmans .on peut noter que le fait religieux est très important puisqu'il constitue la richesse à travers ce que les médinas abritent comme patrimoine composé de mosquée. Médersas. Zaouïas...etc.¹⁰

6. La gestion du patrimoine en l'Algérie :

En Algérie, l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 et la loi 98-04 du 15 juin 1998, représentent aujourd'hui les principaux piliers juridiques en matière de protection du patrimoine. À travers sa nouvelle loi 98-04 qui se veut innovante, la notion de biens culturels a évolué en intégrant la notion de patrimoine immatériel absente jusque-là.

Pour parler sur la gestion du patrimoine en Algérie on est obligé de lui faire une citation afin d'arriver à une étude raisonnable le plus maximum possible. L'Algérie occupe une place stratégique, son territoire est à la fois impliqué dans le Maghreb, le monde Arabe, l'espace Euro-méditerranéen et l'Afrique. Notre pays est très riche pas son patrimoine quel que soit dans les territoires côtières ou saharienne. Timimoune et Ghardaïa ainsi que Janet sont des villes sahariennes qui raconte l'histoire par ses héritage légué ; les matériaux de construction, les styles architecturales et même les modes de vie. Tlemcen, Oran et Bejaia sont aussi des villes côtières qui donnent l'image de la ville ancienne. Le patrimoine est un héritage légué et à transférer en bon état aux générations futures, et sa protection fera que le passé sera préservé mais aussi au service de présent et de la future pour cela il a été pris en compte par l'état, par la législation des déférentes lois qui concerne sa protection et sa mise en valeur, des lois sont censées assurer sa protection, il y a une sensibilité à ce sujet, malgré tout cela, le constat est celui de la dégradation de la situation, on peut trouver les lois et les instruments suivants :

a) SNAT :

Le schéma national d'aménagement territorial sous la loi n^o 10-02 du 29/06/2010 est pour but de restaurer les forces et l'attractivité des territoires dans toutes les dimensions. L'article 1 de cette loi consiste à déterminer 20 ans comme un délit de la viabilité du ce schéma ainsi que l'article 2 présente l'obligation des départements ministères et les collectivités territoriales aussi que les entreprise nationaux à respecter les SNAT. Le SNAT repose sur plusieurs exigences ; répondre aux déséquilibres de localisation des populations et des activités territoriales, mise en attractivité de nos territoires et la présentation et la valorisation du capital et culture de notre pays. Le programme de ce schéma est basé sur plusieurs activités ; adopter des plans de préservation et de valorisation des sites historiques et archéologiques, adopter un schéma directeur des zones archéologiques et historiques. Un travail se fait parallèlement ; déterminer le degré de fragilité et vulnérabilité de certains sites archéologiques ainsi que la correction des erreurs commises dans le passé concernant la protection des sites historiques (ksour...) parmi les huit objectifs de la nouvelle politique d'aménagement et de développement durable du territoire, il est prévu ; la protection, la mise en valeur et l'utilisation rationnelle des ressources patrimoniales, naturelles et culturelles et leur préservation pour les génération futures. Le SNAT (La page 40/84 du journal national) assure la préservation et la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel, la sauvegarde des chances de développement des générations futures en assurant la pérennité du capital culturel collectif et aussi l'assurance d'un usage économique rationnel et la réflexion du patrimoine culturel.

b) SDAT :

Le schéma directeur d'aménagement des territoires présente une parmi les instruments d'urbanisme qui orientent l'aménagement des territoires dans les longs termes et même les courts termes. Le SDAT 2025 est pour but d'améliorer et de réfléchir à des stratégies pour la politique touristique de l'Algérie.

c) La loi 98 04 du 15 juin 1998 :

Des bâtiments ayant un intérêt national peuvent être classés monument national ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des sites et monuments nationaux. La loi de protection du patrimoine culturel est fondé en 1966, c'est la première loi qui intègre le patrimoine dans les biens culturels qui mérite la protection et la mise en valeur. Le

¹⁰ MEHDI BOUKERZA thèse de formation doctorale.

premier titre de cette loi est une disposition générale ; le premier article sert à définir le patrimoine, d'édicter les règles générales de sa protection et mise en valeur et aussi de fixer les conditions de leur mise en valeur. Le 2^{ème} article précise les biens culturels considérés comme patrimoine culturel qui sont : les biens culturels immobiliers appartenant à des personnes physiques ou morales et aussi les biens culturels immatériels. L'article n^o 7 parle sur la création des secteurs sauvegardés pour les villes anciennes qu'on des valeurs patrimoniales et historiques, cette loi est déjà une démarche vers la mise en considération des biens culturels dans les politiques d'amélioration de le développement durable locale de pays. L'article suivant est n^o 8 qui parle toujours sur la protection du patrimoine qui investit les stratégies mener vers la protection des monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains ou ruraux qui sont : l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, le classement et la création des secteurs sauvegardé article n^o 7_ parallèlement la loi a pour but d'expropriation du patrimoine à l'utilité publique suivant l'article 46 et 47. Mais si on revient à les dates des décris législatives on note 9 ans entre 1966 puis 1975 et puis autre 9 ans entre 1975 et 1984, personnellement je pense que la cause de cette longue période à cause de la nouvelle indépendance qui oblige l'état à penser aux autre choses mise à part le patrimoine mais après l'intervalle entre les décris législatives se diminuer 2ans entre 1984 et 1986 et puis une année entre 1990 et 1991, donc on peut dire qu'il y a des appelés consternant le patrimoine et sa valeur.¹¹

D) PDAU :

Selon le processus de l'aménagement du territoire, prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le PDAU constitue d'abord un document d'encadrement des plans et règlements d'urbanisme des communes locales. Il doit définir les intentions d'aménagement applicables aux diverses parties du territoire et le cadre normatif qui découlent des grandes orientations d'aménagement retenues. Ces éléments doivent se refléter au niveau des plans et règlements d'urbanisme qui sont soumis à un examen de conformité au PDAU et à son document complémentaire. D'autre part, le PDAU joue également un rôle d'intégrateur des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire. Par un mécanisme d'approbation ministériel, le gouvernement s'assure que les PDAU sont conformes aux orientations qu'il poursuit. Enfin, le plan d'action qui accompagne le PDAU confère à ce dernier un rôle plus direct dans le développement socio-économique. Sans pour autant se substituer aux plans stratégiques de développement régional mis en place récemment, le plan d'action peut être vu comme un outil complémentaire plus ciblé sur le développement et la mise en valeur des ressources et potentiels du territoire. Un instrument d'urbanisme qui fixe les règles et les exigences d'urbanisme pour le meilleur déroulement des activités. Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme est trouvé dans chaque APC (commune) qui étudie la région et son aménagement, le PDAU pris en compte le patrimoine matériel tant qu'il est un bien dans la ville qui présente parfois dans ses pensée_ un obstacle pour le nouveau urbanisme. Pour cela le PDAU qui concerne l'aménagement des villes (willaya) a d'autres instruments qui l'accompagnent tel que le POS A la question posée au début de ce travail, il nous semble que les exemples donnés ci-dessus donnent assez clairement une réponse montrant l'intérêt, comme les limites, de les instruments urbain pour suivre et de contrôler la croissance urbaine. Il est particulièrement important de rechercher les modes les plus économiques et efficaces pour mesurer l'impact de la croissance urbaine. Les informations dont disposent les politiques ou les planificateurs sont souvent pauvres, parcellaires ou anciennes. Le PDAU et le pos ont des qualités particulières que l'on peut brièvement résumer ainsi:

- ✓ Une vision globale de la ville, sans la visiter;
- ✓ La mise en évidence des limites réelles (et non administratives) de l'urbanisation physique;
- ✓ La représentation des modes d'occupation du sol;
- ✓ La surveillance de l'environnement très souvent malmené aux alentours des villes à croissance rapide ;
- ✓ La possibilité de suivre l'évolution des périphéries urbaines, et en particulier l'avancée du front urbain et les transformations des espaces agricoles.

Ils peuvent apporter des informations utiles à la mesure de la croissance des villes. Alors que le pos est une partie de le PDA ils jouent un rôle complémentaire.

¹¹ Le journal officiel

E) PPMVSS :

Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PPSMVSS) de la ville de ChercHELL est une démarche sous la direction du PDAU qui pose la lumière sur le patrimoine et seulement le patrimoine. On est sur le cas de ChercHELL ; ce plan suit le programme du PDAU qui détaille les composantes de la ville. Le PPMVSS repose sur deux principes sont : l'exposition des motifs pour la création du périmètre de sauvegarde et aussi la définition des stratégies d'intervention. Les stratégies sur lesquels ce plan base sont : Les enjeux principaux de la ville (son développement urbaine, la préservation et la mise en valeur de son patrimoine historique) et les conditions générales d'élaboration d'un instrument spécifique PPMVSS pour tout le centre-ville (vers une complémentarité de signification historique, un instrument de réglementation urbaine spécifique –loi 98/04- et une approche globale et intégrée). La réhabilitation, la valorisation et la promotion de la polarité culturelle à développer au niveau du centre historique de ChercHELL ; sont les approches intégrées dans la ville. Ainsi que la stratégie urbanistique de la préservation et de la mise en valeur :

- ✓ La mise en évidence et la préservation des valeurs architecturales.
- ✓ La rénovation et la réhabilitation des tissus historique.

Dans une vue globale, le PPMVSS est un :

- ✓ Un plan de conservation et de requalification des sites et monuments classés.
- ✓ Un plan de réalisation construction nouvelles et d'aménagement urbain.

Chapitre III:

I. Présentation du cas D'étude :

La ville de Cherchell c'est avant tout le témoin vivant de deux mille ans d'histoire mais aussi l'un des sites les plus spécifiques de l'Afrique antique, la romanité y a sa large part, et a finalement imposé son uniforme de ruines romantiques qui a séduit par sa beauté et son originalité tant de monde, ce qui lui a valu une renommée universelle.¹²

1. Situation Géographique :

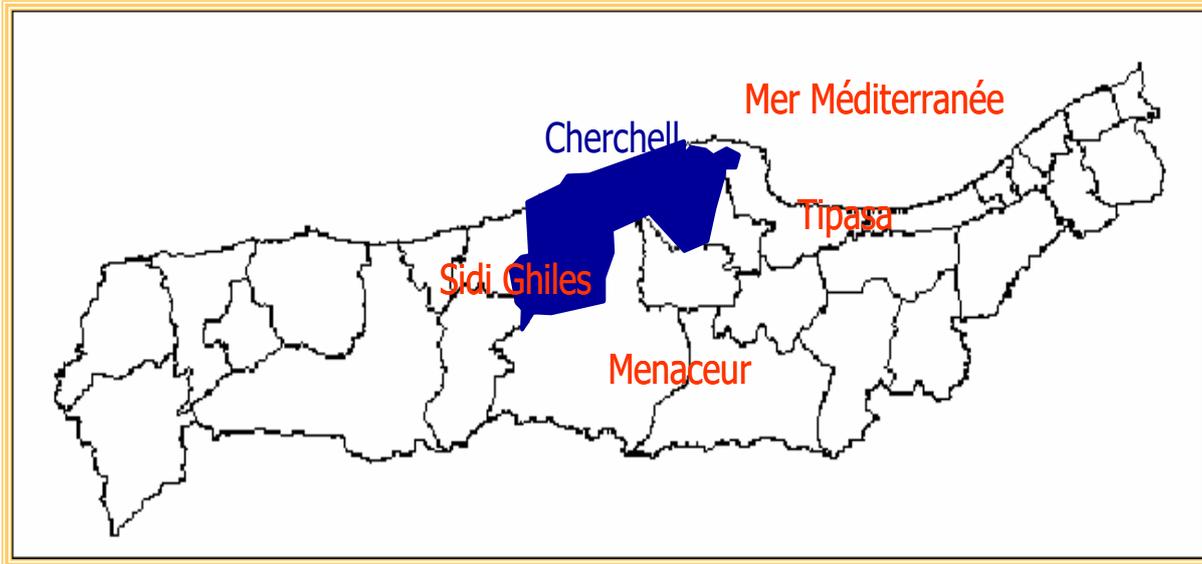


Figure 4 source Encarta2009

2. Accessibilité :

Cherchell est traversée par un seul axe routier important, la RN11 qui la traverse reliant Alger à Mostaganem, et chemin de wilaya N109 reliant la RN11 à la corniche de Chenoua

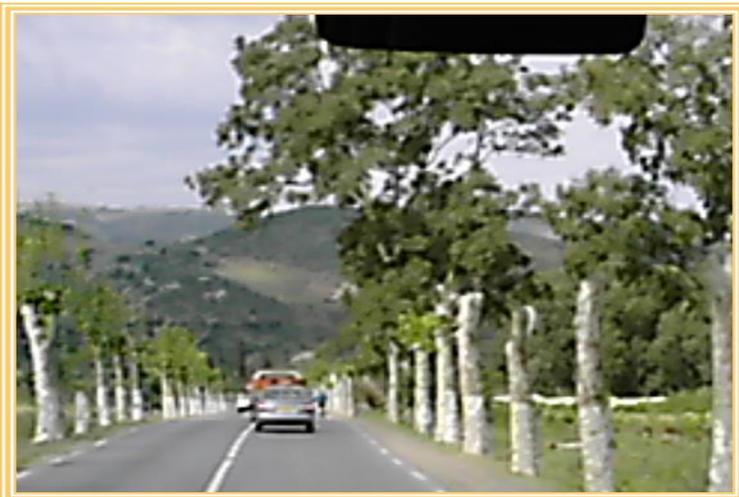


Figure 5 source auteur

3. Les Données Climatiques :

Cherchell jouit d'un climat méditerranéen caractérisé par un hiver doux et un été relativement chaud, comme le reste de la cote Algérienne, la ville est touchée par les deux vents dominants du Nord-Ouest en hiver et du Nord-est en été.

¹² ENCARTA 2009

4. Les Risques Sismiques :

La ville de Cherchell est une localité sismiquement active dont les degrés de miracle peuvent atteindre jusqu'à VIII°.

La ville coloniale est bâtie sur un recouvrement alluvionnaire qui pourrait focaliser et amplifier les signaux sismiques entraînant ainsi des dégâts très importants.

4. Donnée géomorphologique :

La ville de Cherchell est implantée sur un replat légèrement accidenté, compris entre la mer et les premières pentes de la montagne, elle est séparée de la cote par une falaise d'une vingtaine de mètres. Le reste du territoire communal est en grande majorité très accidenté faisant partie du complexe montagneux de l'Atlas tellien. Ce site montagneux engendre quelques replats allongés telle que la vallée d'OUED EL HACHEM.

80% du territoire présente une configuration physique, dont la pente dépasse 20%. La ville est enclavée au Nord par la mer méditerranée et au sud par les premiers contreforts des collines.

La partie Est et Ouest forment la continuité du terrain et sont propices à l'agriculture

En allant du nord vers le sud la pente est assez douce puis elle devient plus accentuée. Le terrain est couvert d'une mince couche végétale.

A. Etude diachronique :

HISTORIQUE

La réalité historique de l'évolution de la ville de Cherchell est à partir de la période romaine qui a fait de Cherchell l'une des grandes capitales de la méditerranée occidentale, et par la suite elle a connu un recul à la fin de cette période et voir la destruction à l'époque vandale juste après une période de renaissance à l'époque andalouse turque et enfin la période coloniale.

Cet enchaînement de périodes est une superposition de structures qui présentent le support de la ville actuelle.

Le comptoir qui était avec une installation léger s'est développer en dur lors de changements de statut de l'établissement compte tenue de la richesse de lieu ainsi le comptoir est devenue une ville.

Le comptoir qui était avec une installation léger s'est développer en dur lors de changements de statut de l'établissement compte tenue de la richesse de lieu ainsi le comptoir est devenue une ville.

Cherchell prés romaine :

1.Période Phénicienne: Du 5ème au 1er siècle av. J.-C.

Les Phéniciens installèrent des comptoirs de commerce, d'abris et de places de ravitaillement à une équidistance de 30 à 70 km le long du littoral Algérien. Les Phéniciens ont choisi ce site pour les raisons suivantes :

-La présence d'un îlot détaché du -rivage (îlot Join-Ville) qui a pris le nom d'IOL, nom d'un dieu Phénicien.

Les Phéniciens y fondèrent leurs comptoirs, car il présentait les caractéristiques typiques de leur établissement pour un commerce prospère entretenu avec les populations locales.



Figure 6 source auteur

- La composition géomorphologique du site : présence de montagnes et de collines.
- Abondance en eau (mer, cours d'eau).
- La relation mer-montagne se faisait grâce aux lignes de crêtes.

2. Période Romaine: Du 1er au 6ème siècle

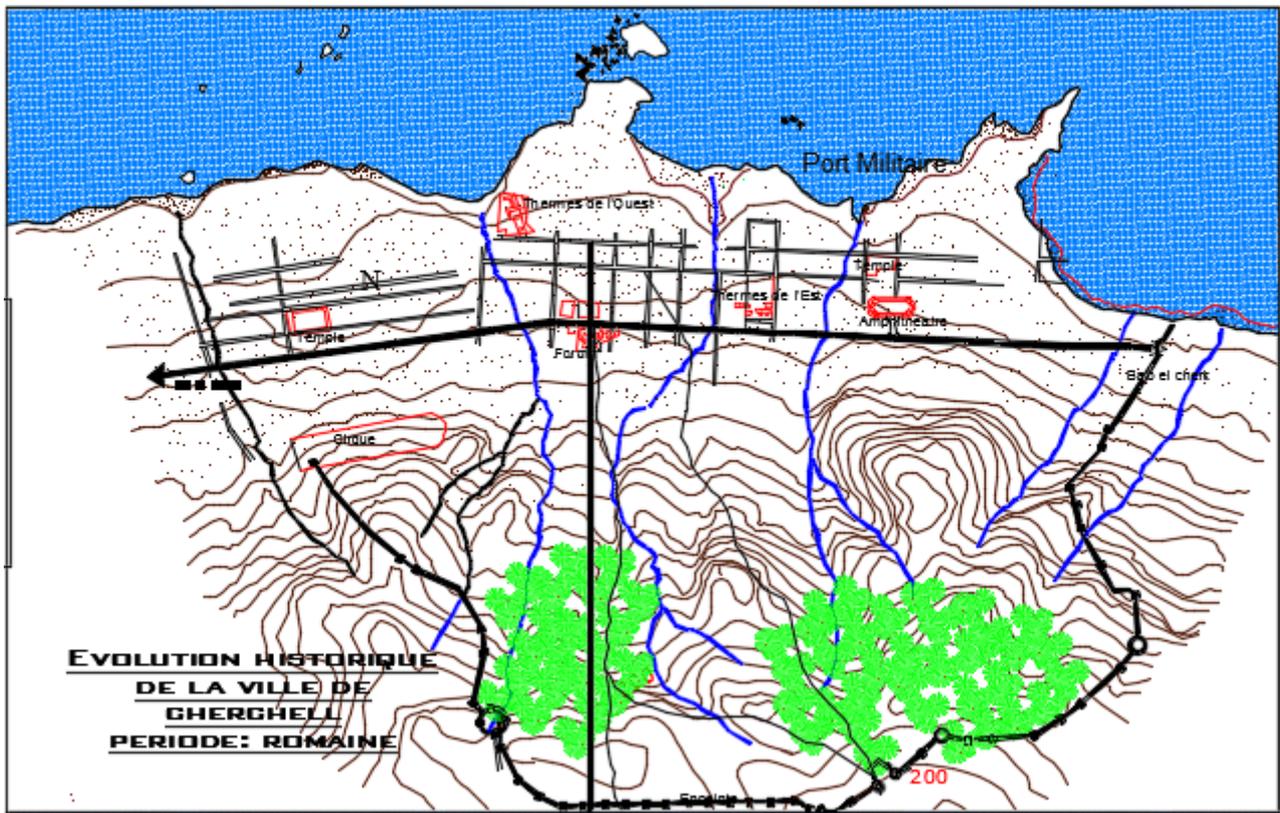
C'est la période la plus importante dans l'histoire de Cherchell. Les Romains se sont installés

Dans la ville Phénicienne IOL, qui fut nommée « CAESAREA ». Le vieux port fut aménagé en un bassin dans lequel s'abritait la division navale et un lieu de commerce. Il devint plus important que celui de Carthage. Les Romains ont gardé le même parcours de crêtes créés par les Phéniciens.

On a déterminé les axes et les îlots, le tout entouré d'une muraille, flanquée de tours et de portes, déterminant l'espace urbain. A l'intérieur de cette muraille, c'est la vie urbaine des vivants. Tandis qu'à l'extérieur, c'est les nécropoles et le monde des morts.

CAESAREA se dota d'édifices publics importants: cirque, théâtre, amphithéâtre, thermes

Les éléments hydrauliques: le grand Aqueduc, il amenait à Césarée les eaux du Chenoua. L'eau ainsi conduite vers la ville était distribuée par des fontaines publics et puits; elle était aussi acheminée vers les thermes qui procuraient bains et distraction.



3. Période Andalous-Byzantine: Du 6ème au 13ème siècle.

Cette période constitue pour Cherchell une phase de recul et d'abandon, malgré la reprise de la ville par les Byzantins, qui ont réutilisé les structures Romaines sans pour autant produire de nouvelles structures dans la ville. La ville a subi aussi un fort séisme qui a dégradé une grande partie des édifices Romains au 10ème siècle.



Figure 08 source auteur

4. Période Andalous-Ottomane: Du 13ème siècle à 18ème

Le site de Cherchell fut abandonné du Moyen âge jusqu'à la refondation de la ville par les andalous.

Au 15ème siècle, 1200 familles d'Andalous/Maures chassées d'Espagne s'installèrent. Elles se sont implantées suivant le Décumanus et les deux parcours de crête y apportant une culture architecturale et un savoir constructif Andalous.

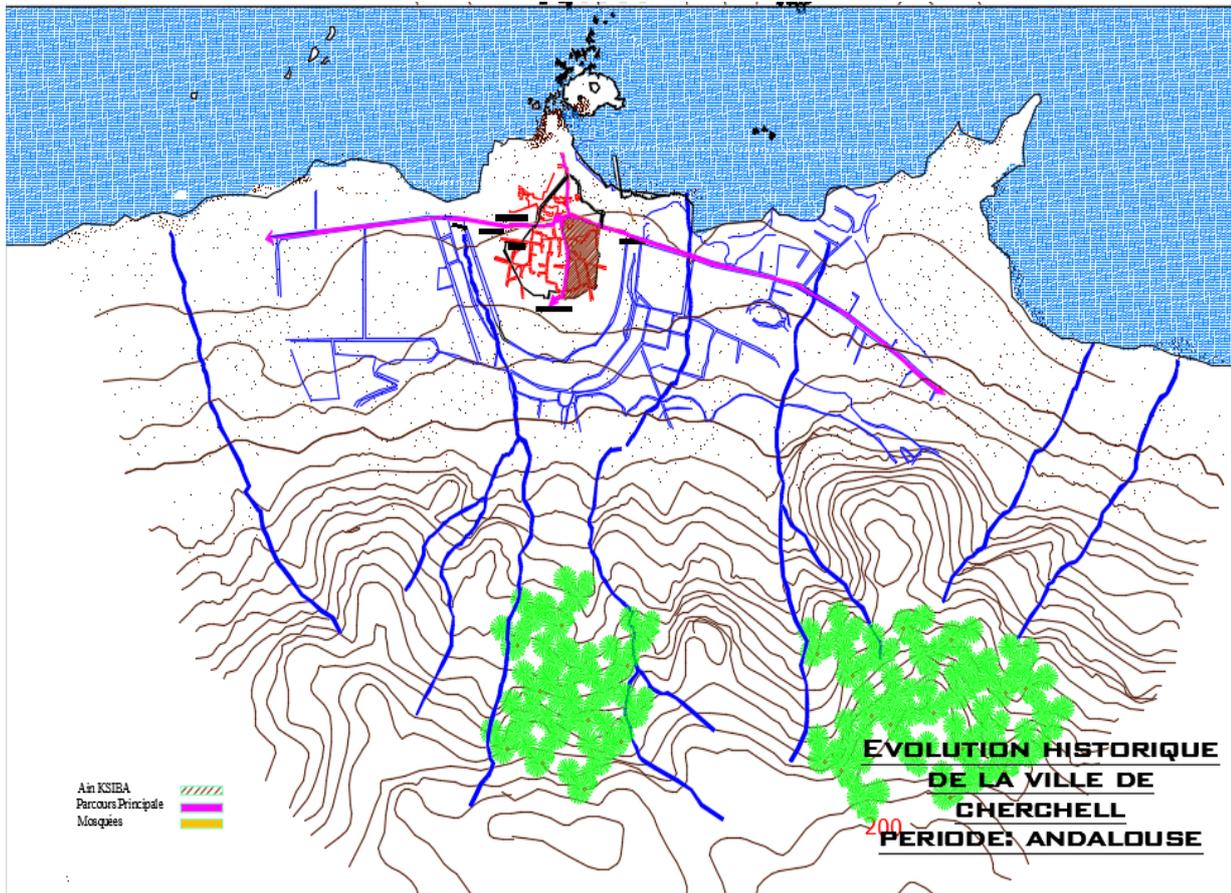


figure9

Au 18ème siècle, Cherchell tomba définitivement sous le contrôle des ottomans d’Alger.

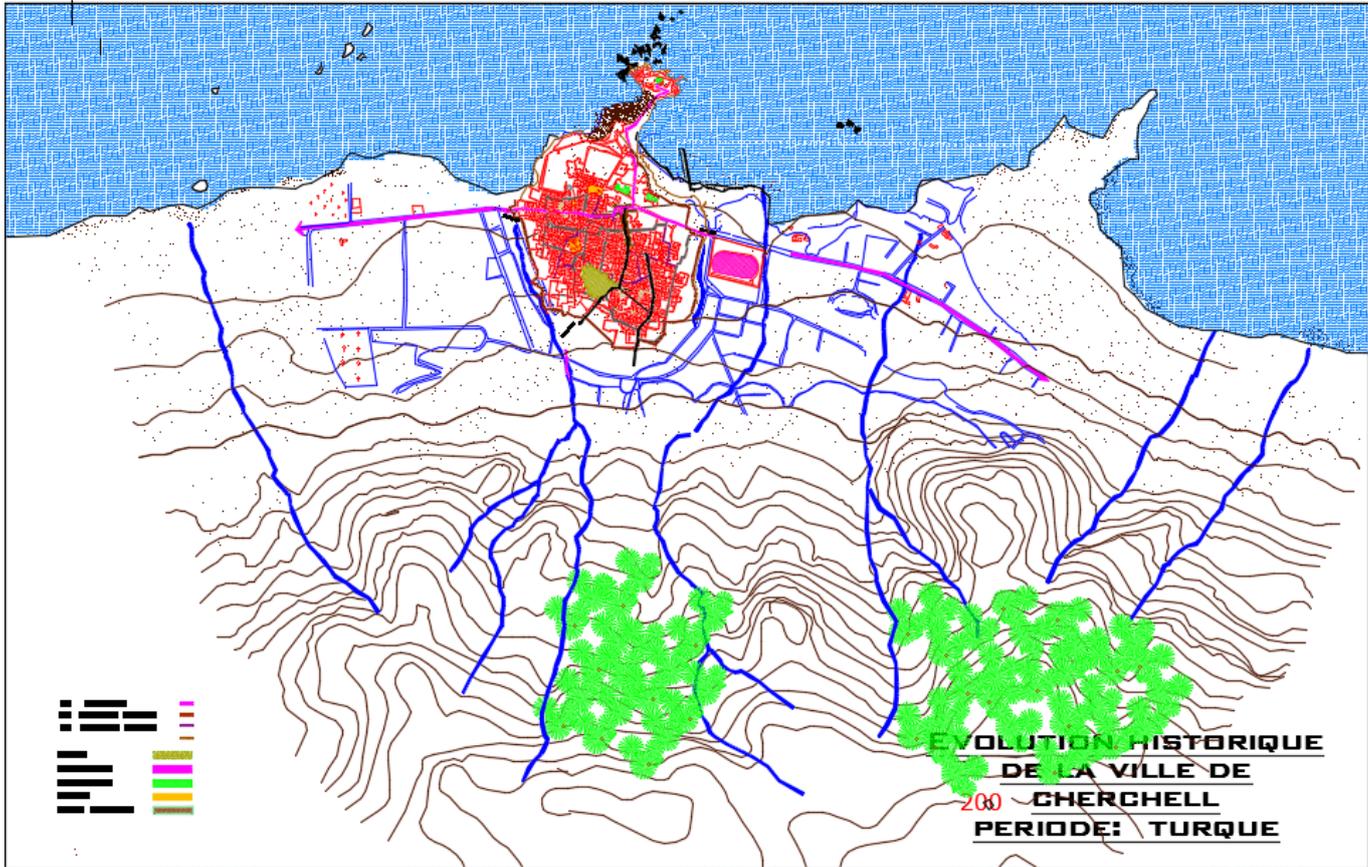


Figure10 source auteur

5. Période coloniale: De 1840 à 1962.

En 1840, la ville a été prise par les militaires Français qui avaient transformé la structure de la ville médiévale en ménageant l'existant selon des règles de régularité et d'hygiène puis profiter des assiettes libres intra-muros et extra muros pour projeter leur plan de ville idéale et rationnel et leur système défensif tout en limitant les expropriations et démolitions au profit de leur culture, leur développement économique et social. La ville coloniale ayant le statut d'une ville caserne, entourée d'une enceinte de plus de 2500m et moins importante que la ville antique dont elle n'occupe que la partie centrale percée par 3 portes:

- La porte d'Alger à l'est;
- La porte de Ténès à l'ouest;
- La porte de Miliana au sud.

La régularisation du plan afin de renforcer le système défensif selon les règles militaires.

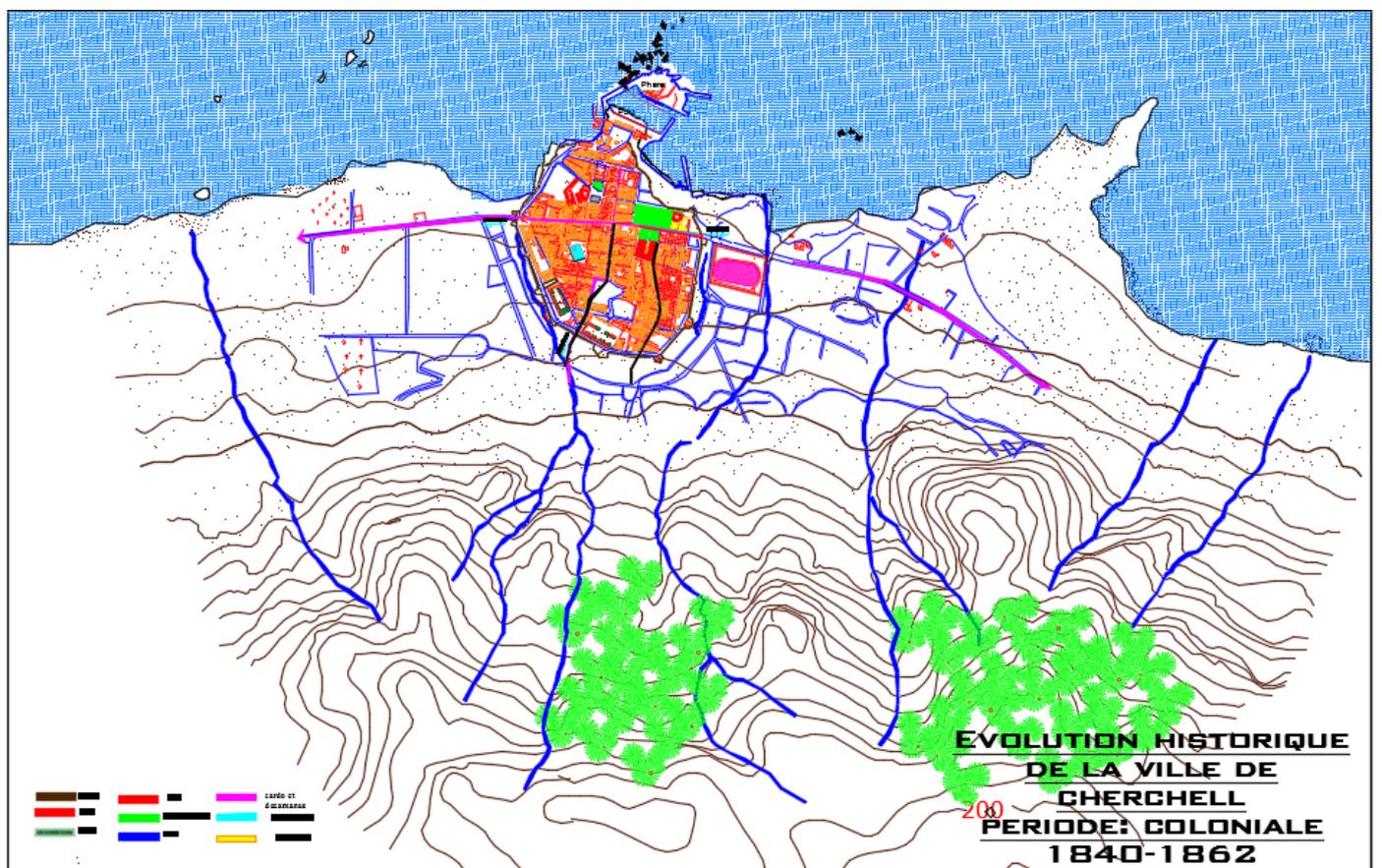


Figure11 source auteur

- Extension des espaces internes.
- Construction des équipements publics.
- Installation de l'Académie militaire
- Transformation des fonctions et des édifices majeurs.

6.1ère intervention coloniale 1840 à 1950:

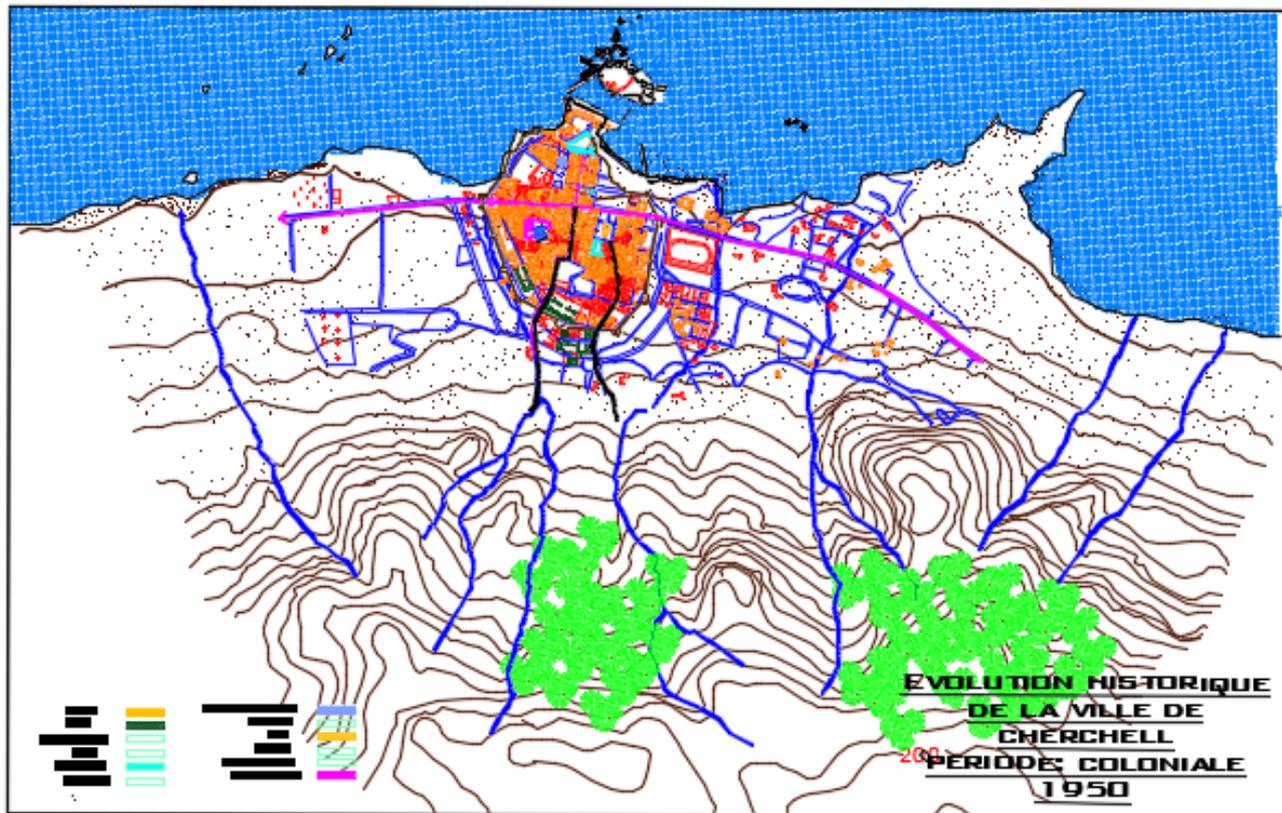


Figure12 source auteur

2ème intervention coloniale 1950 (extension extra muros)

7. La période contemporaine: De 1962 à nos jours

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, La ville de Cherchell, à l'instar des autres villes algériennes, a connu un développement très Rapide donnant naissance à un urbanisme nouveau comme résultat des politiques d'urgences.

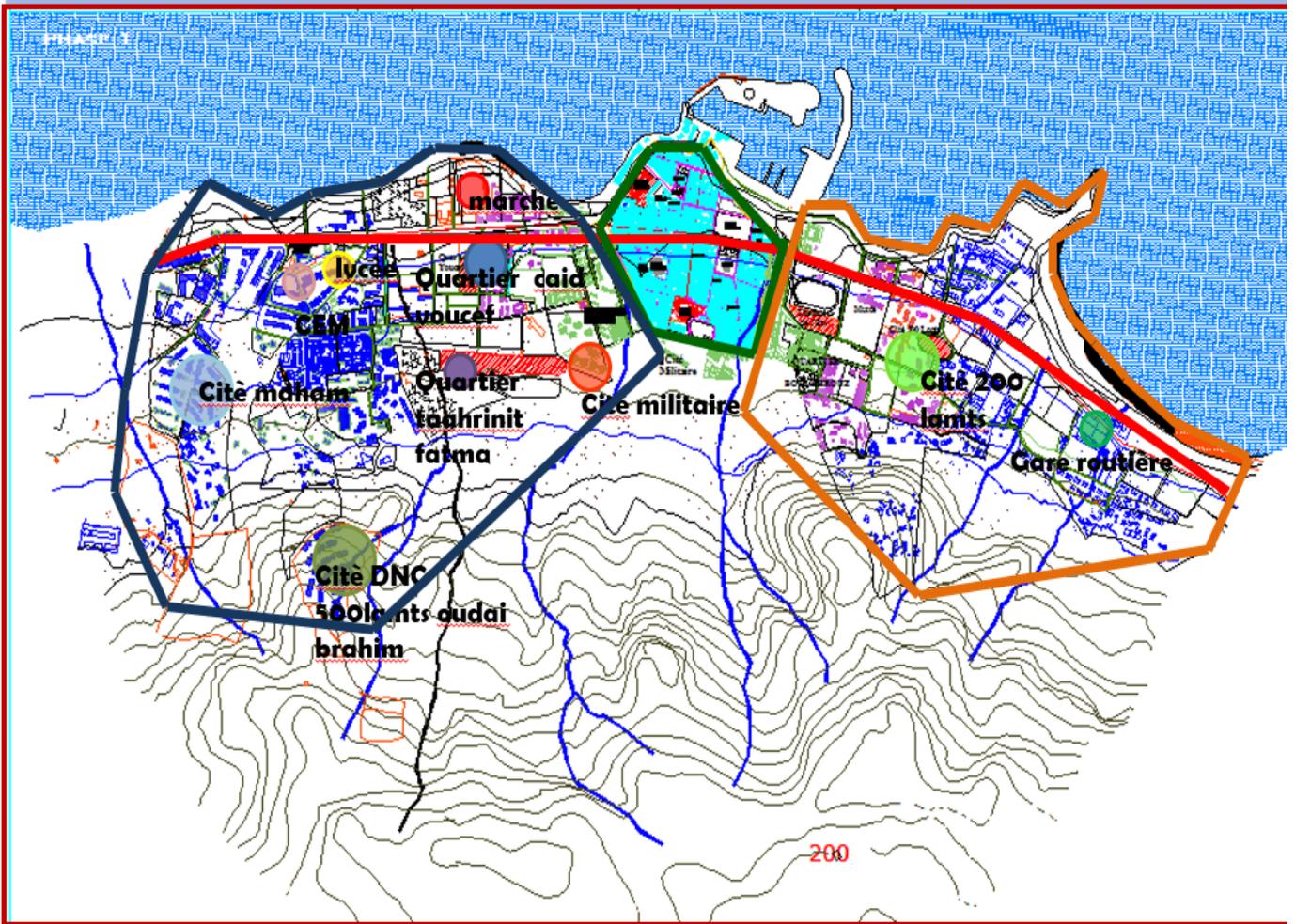
Le développement de la ville postindépendance s'est fait suivant plusieurs étapes :

Dans un premier temps on s'est contenté de réaliser les projets de la période coloniale (ou terminer

Les projets qui étaient en cours), ils se composent principalement de bâtiments collectifs construit à L'extérieur des enceintes de la ville.

Durant les années 70, la ville a connu la création de lotissements et la construction de villas comblant ainsi le vide qui séparait les cités construite à l'Ouest et le centre historique.

Au début des années 80, on a commencé à construire la 1er grand cité à l'Est et à L'Ouest de la ville suivant un plan d'organisation obéissant plus aux facilités de l'organisation De chantiers qu'aux règles de l'urbanisme, créant ainsi un paysage urbain illisible et anarchique.



0 100 200 300 400 Figure 14 source auteur



figure15 source auteur

La structure de permanence : voire l'annexe

Définition

La compréhension de l'évolution historique, nous a permis de délimiter la partie la plus ancienne de la ville, même aussi de relever les différentes époques dans leurs valeurs historique, culturelle, symbolique, architectonique, typologique et qui devraient être conservés dans l'intervention futures.

Les éléments de très haut degré de permanence :

Ils sont les places les plus anciennes durant la période phénicienne le phare, Ainsi la période romaine théâtre romain, thermes romain, forum romain et l'enceinte romaine.

Les éléments de haut degré de permanence :

Ils sont les places durant la période arabo musulmane ottomane et andalous, Mosquée des 100 colonnes, L'Enceinte

Les éléments de moyen degré de permanence :

Ils sont les places durant la période coloniale : La place de martyre

Les éléments de faible degré de permanence : Ils sont les nouvelles constructions.

Chacune de ces périodes a laissé un témoignage qui raconte son histoire, on peut citer les biens historiques de cette ville :

L'aqueduc : Classé le 20-12-67- Visitable ; L'aqueduc oriental long de 30 Km construit durant le règne du roi Juba II au 1^{er} Siècle après J.C existe à ce jour. Il est bâti selon une technique particulière dite de ponts superposés sur deux ou trois niveaux que l'on rencontre rarement dans l'architecture de ponts romains.

Les thermes : Classé le 20-12-1967 ; On distingue trois thermes principaux : Thermes de l'est situées au sud –est de la ville mesurant 70m de long sur 40m de large ainsi que Thermes de l'ouest dont les dimensions sont de 115m sur 70m et se trouvant au niveau de bab-el-gharb. Thermes du centre aujourd'hui complètement disparus et qui se trouvaient à l'angle nord-ouest du théâtre et mesuraient 60m sur 40m Ces thermes non datées sont situées actuellement à l'intérieur de l'emprise militaire, ils mesuraient environ 60 m d'Est en Ouest et 40 m au Sud avec une surface équivalente à 2400 m². Ces thermes sont moins bien connus que ceux dits du centre qui se trouvaient à l'angle Nord-Ouest du théâtre mais qui ont complètement disparu aujourd'hui.

Le phare : classé ; Le phare a une hauteur de 26.40m au-dessus du sol. C'est un tore cylindrique, édifié en pierres de taille .On accède à son lanterneau qui est éclairé à l'électricité grâce à un escalier en colimaçon

Mosquée El RAHMAN : classé ; Eglise d'abord durant l'époque coloniale puis mosquée, elle puise son originalité dans le passé. Construite par les français au 19^{ème} siècle, on y retrouve l'art gréco –romain dans sa façade (le soubassement, le corps et le couronnement). L'actuelle mosquée se veut être une réplique du temple de saturne et de l'église de la Madeleine (Paris). Sa façade est largement dégagée et orientée plein Nord, faisant face à la place des martyrs en son axe de symétrie.

Ancien musée : Classé le 30-06-1981 : Le musée occupe le côté Est de la place. Construit en 1908, le musée de Cherchell est un édifice d'architecture très simple.

L'amphithéâtre: Classé le 20-12-67- Visitable : Édifiés pour servir de cadre aux combats de gladiateurs. Il se trouve dans la partie orientale de la ville à 800m du forum et 550m du rempart est, mesurant 120m de long sur 70m de largeur. Il présente une particularité unique dans le monde romain au lieu d'être elliptique, l'arène se compose d'un espace central rectangulaire prolongé sur les petits côtés de deux espaces semi-circulaires. Une fosse centrale se trouvait à l'intersection des deux axes de l'arène.

Le cirque : non classé, visitable ;Il occupe une situation analogue à celle de l'amphithéâtre parallèlement aux courbes de niveau contre le versant du plateau qui domine la ville , les ruines de cirque ne sont presque plus visibles; l'édifice qui mesurait 400m de long sur 90m de large se présentait sous la forme d'un rectangle dont l'un des petits cotés était arrondi la piste au centre était divisée en deux par un mur centrale ou Spina, la course des chars était un sport très prisé à l'époque romaine

Le théâtre: Classé le 20-12-67- Visitable : Le théâtre de Césarée occupe une position centrale et domine la terrasse sur laquelle est bâtie la ville romaine .dans le théâtre les représentations étaient surtout consacrées aux comédies et à la pantomime. Il mesure 130m d'est en ouest et 72m du nord au sud

Le forum : Classé le 30-06-1981 ;La localisation du forum construit durant la période sévérienne au 2^{ème} Siècle après J.C .Les fouilles réalisées en 1977 ont permis de dégager un ensemble qui paraît avoir appartenu au centre monumental de la ville antique, d'une surface de 100 m² qui serait une petite partie du forum, la basilique judiciaire d'une longueur de 3 m et tout au nord une église.

Mosquée des 100 Colonnes : Classé le 19-10-1982 ; Cette mosquée a été construite sur l'emplacement probable d'un temple romain. Située en plein centre-ville, celle - ci demeure remarquable par sa taille et son architecture. Elle a une superficie de 1734 m².

La cité andalouse Ain Ksiba:La ville andalou-Turque s'est établie sur des fondations antiques, reprenant les anciennes voies. La hiérarchie à cette époque est dictée par la voie motrice, la rue, la ruelle et l'impasse. Ain Ksiba est la vieille ville arabo-musulmane de Cherchell reconstruite sur des ruines romaines, elle s'étendait jusqu'à la partie sud de la ville jusqu'à l'arrivée des colons qui ont urbanisé la basse ville (par analogie à la Casbah d'Alger). C'est actuellement la médina de Cherchell. Elle est constituée essentiellement de petites maisons comportant une cour autour de laquelle s'articulent toutes les pièces. Avec ou sans péristyle, ces maisons sont basses (rez de chaussée et parfois avec étage et terrasse) Ain Ksiba a gardé ses caractéristiques de médina par l'organisation de ses axes en rue, ruelle et impasse. Par ailleurs, nous assistons aujourd'hui à un important mouvement de prolifération du bâti dans le

cadre de l'auto construction sans, cette opération risque de détruire l'une des rares mémoires du passé, par l'effacement de ces valeurs architecturales et son remplacement avec des constructions nouvelles en contradiction totale avec l'ancien.

La place des maritimes : en instance de classement ; est une place publique fondé dans la période coloniale en face la mosquée El RAHMAN

La porte urbaine (de Palestine) : classé

Mosquée Souk : classé 19-10-82

Synthèse

L'analyse du processus de formation et de transformation, nous a permis de dégager un ensemble d'éléments significatifs de permanence avec le degré transformationnel et de trouver les éléments inducteurs et ordonnateurs de la croissance de la ville.

Dans le cas de **CHERCHELL**, on distingue quatre modes de croissance urbaine différents :

Une croissance urbaine homogène et unitaire :

Générée par le fait urbain (place des martyres), et les éléments de conformation naturelle (la mer méditerranée, Oued Bellah et la ligne de redressement). Elle a été ordonnée par les parcours historiques de formation territoriale : le parcours antique romain (Alger, Tenes), le Boulevard principale (charee), ainsi que les faits urbains majeurs : la Mosquée 100 colonnes, la gare et la poste. Cette partie de ville coïncide avec le centre-ville existant de **CHERCHELL**.

Une croissance urbaine linéaire :

Une croissance périphérique en forme de « L », ordonnée par le parcours historique de formation territoriale partiellement altérée (ALGER – TENES) et la mer méditerranée.

Une croissance polaire : « La cité MAHAM, La cité DNC », générée par les parcours de développement récents et de consolidation de la trame agraire.

Une croissance fragmentaire :

Il existe à la périphérie de la ville, des terrains agricoles sur les plateaux.

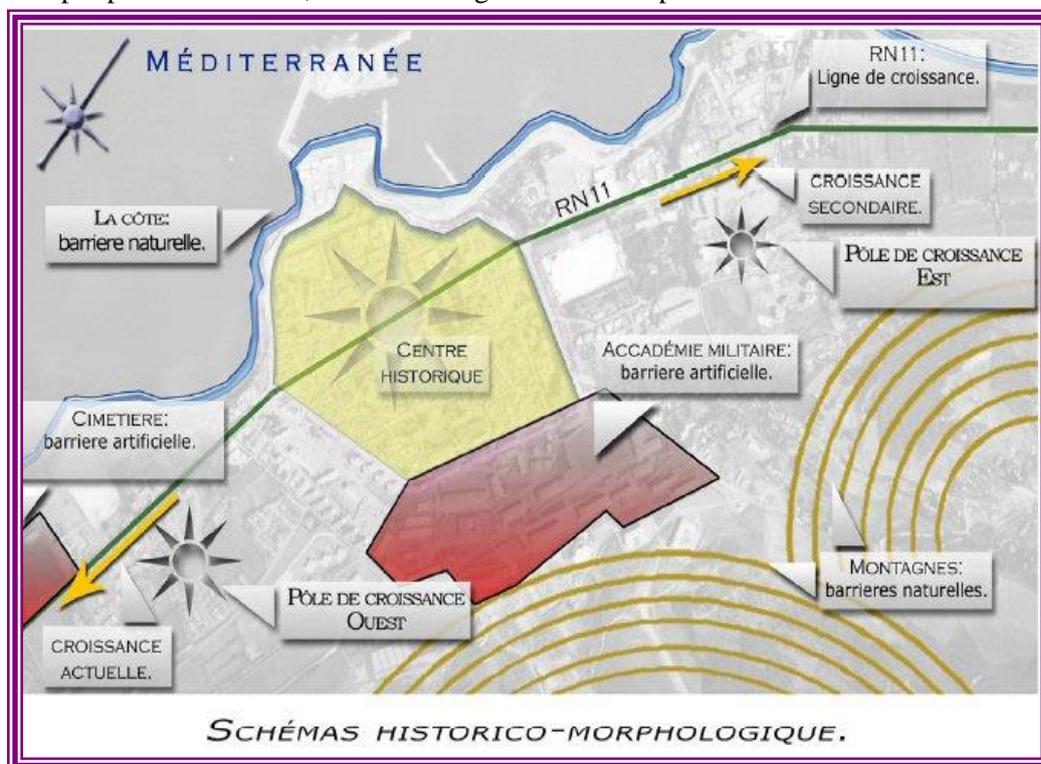


Figure16 source auteur

B /LECTURE SYNCHRONIQUE :

Définition:(Analyse des types dans l'espace)

- C'est l'étude d'une période donnée de l'histoire, afin d'appréhender l'ordre qui régit les formes de l'habitat
- Analyse des variantes des types causés par les changements de position et de rôle dans différentes situations.

Décomposition des tissus urbains en systèmes :

Les tissus urbains sont composés d'un grand nombre d'éléments qui ont des relations extrêmement variées.

Le problème est alors d'analyser cette grande complexité des tissus urbains de manière à la rendre suffisamment simple pour qu'elle soit aisément appréhendable.

Pour cela on a décomposé le tissu urbain en systèmes.

Un système étant défini par la manière dont sont organisées les relations entre les composants de même nature morphologique.

On distingue quatre systèmes :

1 /Système Viaire

2/Système parcellaire

3/Système Du bâti

4/ Système Des espaces libres

Ces quatre ensemble présentent dans le tissu une très grande unité ce qui est confirmé par « Philippe Panerai. » : n'est pas le bâti ou l'édifice en lui-même qui nous intéresse mais, les relations de celui-ci avec le sol et les rapports qu'ils établissent entre eux ce qui crée la condition de l'urbanité. »¹³

La voirie : c'est le système de liaison de l'espace du territoire. Il est constitué par l'assemble des circulations de fonctions et d'importances variables, ce réseau est destiné à relier entre elles les différenciatrices du territoire.

Le parcellaire : c'est un Système De partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles. Le parcellaire fragmente donc le territoire.

Le bâti : le système bâti regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine, quelle que soit leur fonction ou leur dimension.

Les espaces libres : c'est l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, qu'elles soient publiques ou privées.

1.Études des rapports entre les systèmes :

La recomposition - études des rapports entre les systèmes

« Recomposition » c'est la manière dont se combinent les différents systèmes étudiés séparément. Ceci devrait révéler les interactions entre ces systèmes.

¹³PH Panerai : « Les éléments de l'Analyse urbaine. »

Les rapports viaire parcellaire à Cherchell :

Au niveau du centre-ville, le positionnement des parcelles par rapport aux rues s'effectue classiquement par accolement. Mais on remarque quelque déformation au sud due au projet de réaligement réalisé pendant la période coloniale.

Dans le noyau ancien c'est la figure du viaire qui dépend de celle du parcellaire, c'est-à-dire que c'est la forme des parcelles qui détermine celle des rues.

a. Combinaison bâti/viaire :

On commencera en premier lieu par retenir les caractéristiques morphologiques, les variantes les plus importantes pour le bâti et le viaire.

Bâti (ponctuelle – linéaire – planaire)

Viaire (linéaires -en boucle -en résille)

Pour la ville de Cherchell, comme nous avons pu le constater au cours de notre analyse, on distingue trois parties morphologiques :

Le centre-ville

La périphérie Est

La périphérie Ouest

Pour le centre-ville, malgré qu'il soit « composé » de deux parties une partie précoloniale et une autre coloniale, on constate qu'il forme une seule entité du point de vue morphologique rempli de manière assez variable par les masses bâties, ce tissu urbain est nettement marqué par le rôle dominant du parcellaire qui induit géométriquement la configuration des rues et des espaces libres publics.

Au niveau des péreciennes, c'est un tissu avec bâti ponctuel engendrant une grande continuité des espaces libres publics informels.

b. Analyse parcellaire :

Le parcellaire est défini par une trame et un système continue et cohérent qui apporte les qualités aussi bien géométriques que dimensionnelles, il assure une convivialité géométrique entre les formes.

Il permet l'appropriation des espaces internes, il garantit une mesure, une échelle à l'espace.

Le parcellaire de la ville de Cherchell est ordonné tels que :

-sur l'axe matrice R.N 11, la majorité des parcelles sont des petites sur la côte Sud et grande sur la côte Nord.

-on remarque un morcellement des parcelles et une densification verticale, le morcellement est dû en grande partie aux héritages ainsi qu'à la vente des lots.

-le noyau ancien contient le plus grand nombre de petites parcelles, le long des voies les parcelles ont tendance à devenir plus long.

-le tracé parcellaire est un système ordonnateur dans le tissu urbain le premier tracé parcellaire structurant le territoire de la ville de CHERCHELL fut la parcellaire agraire romain qui était constitué par les centurions.

« La centuriation étant le découpage systématique du territoire rural (en unité cadastrale centurées) de modules constant en vue de sa colonisation agricole et de son exploitation durable

Il existe deux types de tracé :

-Le tracé 35.5m X 35.5m

-Le tracé 30m X 30m

En utilisant l'actu romain, la ville de CHERCHELL a obtenu le statut de la ville urbaine avec un premier noyau, le castrum, qui a comme dimension 100 modules donc 350m X 350m.

La trame parcellaire Andalouse qui se présente sous la forme d'un système d'arborescence se superpose dans sa majorité sur la trame romaine avec des sous-multiples.

La matrice parcellaire coloniale est un plan en damier tracé suivant les parcours matrices existant

L'intersection de ses divers tracés et leur présentation graphique relèvent l'ordonnement du paysage.

c.Ordonnement du parcellaire urbain :

Le parcellaire est l'élément qui permet l'articulation entre la ville et l'architecte, il régit l'ensemble de cette forme urbaine et il permet de perpétuer la ville comme processus, de se transformer d'évoluer, il permet aussi le renouvellement du tissu changer la logique de l'ensemble.

Dans notre cas d'étude, l'absence de gestion est égard, le laisser faire, a conduit à des situations tels que l'impasse qui aboutit une parcelle inaccessible ainsi qu'une densification extrême.

Aspect géométrique : plus les directions des bâtiments sont similaires plus ces bâtiments seront perçus comme un ensemble homogène. Principaux types de volumes le plot / le bloc linéaire / la tour / le bâtiment à cour centrale.

-Rapports entre les types des bâtiments et leurs types de système bâtis d'une manière générale, les bâtiments tels les plots et les tours correspondent à un système bâti ponctuel.

Les bâtiments linéaires correspondent à un système bâti linéaire, et les bâtiments à cour centrale à un système bâti planaire.

Les masses bâties du centre-ville de Cherchell présentent une très forte continuité par accollement des bâtiments les uns aux autres.

Dans la partie sud on constate une continuité planaire du bâti formée par l'accolement de toute part de maisons à patio, ce qui donne l'impression d'un tissu urbain en nappe continue, celle-ci étant en quelque sorte perforée par les espaces privatifs et entaillée par les rues.

Dans la partie Nord de la ville, on constate une structure proche du planaire, en effet la prolifération de constructions annexes à l'intérieur des parcelles a permis le passage d'un système bâti linéaire à un système proche du planaire.

Pour ce qui est des périphéries, soient les extensions les plus récentes, elles prennent souvent la forme d'un bâti ponctuel qu'il s'agisse de pavillonnaires ou d'immeubles.

1. La structure de conformation : voire l'annexe

- 1- étude de la voirie
- 2- les voies sont des chemins, le long desquels l'observateur se déplace habituellement.
- 3- Pour beaucoup de gens, ce sont les éléments prédominants de leur image
- 4- Le système viaire de la ville de Cherchell est structuré à partir de deux axes principaux sont :

* La route nationale N°11.

* Le parcours centralisant longitudinal reliant Cherchell et Miliana.

a) Parcours centralisant transversal

La route nationale N° 11 relie la ville avec Alger à l'Est et Ténès à l'Ouest.

Très fort flux piétons et mécanique, ainsi que la présence des principaux équipements sur cet axe, confèrent un statut de centralité très fort.

a) Le parcours de transition :

Flux piétons et mécanique moins important, mais il décharge plus ou moins la RN 11, ce parcours permet d'accéder à la zone militaire.

b) Parcours périphérique :

Parallèle à l'axe transversal, assure la transition de l'Est à l'Ouest pour éviter le centre historique par le port.

c) Les parcours de liaisons :

Transversal : perpendiculaire au parcours centralisant transversal.

Longitudinal : parallèle au parcours centralisant longitudinal.

Elle présente une structure régulière, et un statut plus résidentiel que commerciale, et l'absence des équipements importants, ce qui les rend des voies de dessertes.

d) Les parcours desserte:

Des parcours, qui assurent la distribution dans la ville.

La voirie de notre zone d'étude est composée de trois types de systèmes :

-Le système linéaire :

C'est l'un des systèmes les plus contrôlables dans l'organisation urbaine. Ce type de système figure au niveau de l'axe principal qui structure la ville, la R.N 11.

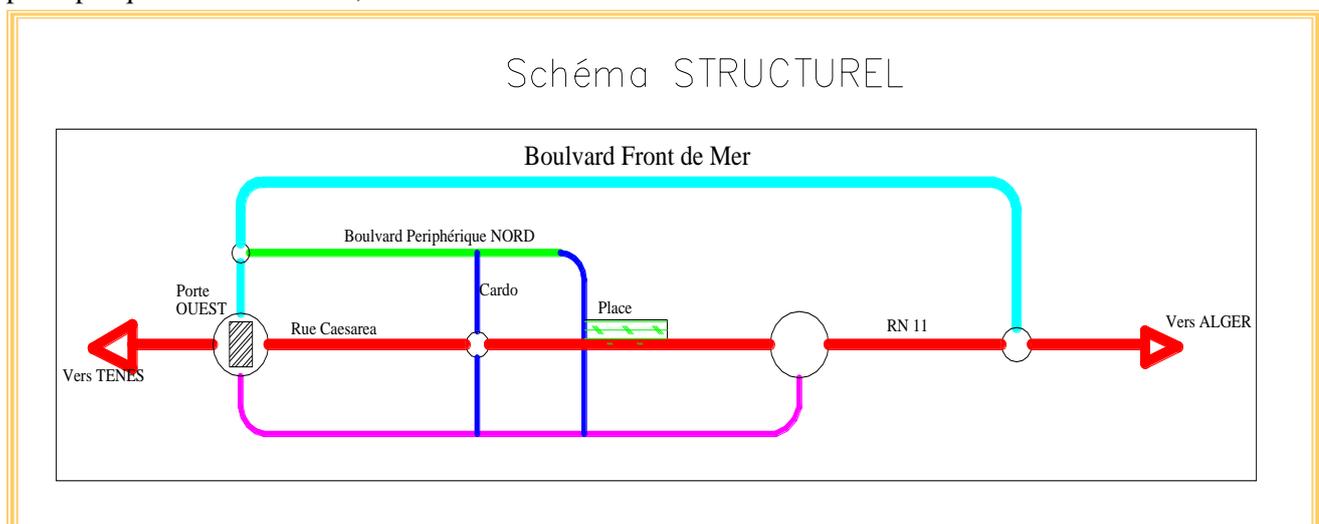


figure17 source auteur

-Le système en résille :

Ce système est caractérisé par l'intersection des voies, de chemin formant des ilots proportionnels comme dans le tissu colonial en damier, de la partie basse de la ville.

-Le système arborescent :

Dans ce système, chaque branche est commandée par une branche principale plus importante qui dépend elle-même d'un tronc principale, ce cas nous le trouvons au niveau du quartier d'AIN KSIBA dans le tissu traditionnel andalou.

LES RUES

a) La rue de Caesarée (RN 11) :

Cette rue est l'axe principal structurant de la ville de « Cherchell ». En effet :

C'est une voie à l'échelle du territoire, elle relie la ville de « Cherchell. » avec d'autres villes, c'est l'axe routier entre « Alger. » et « Mostaganem. »

C'est une voie d'origine phénicienne qui jouait un rôle structurant et qui continue à l'être jusqu'à nos jours...

Large de huit mètres, elle divise la ville en deux parties, elle est caractérisée par une concentration d'activités administratives et commerciales.

La rue du théâtre romain :

Cette rue est le résultat du plan d'alignement de l'époque Française, elle est marquée par l'existence de monuments historiques qui sont le théâtre Romain et le forum.

Cette rue permet la relation directe de ces monuments avec la rue de (Caesarée) et la place des martyres.

Les nœuds :

« ... ce sont des points liés aux stratégies d'une ville pénétrable par un observateur, cela peut être des points de jonction, endroits où on peut changer le système de transport, croisement, ou point de convergence de concentration à importance fonctionnelle et formelle ... »

Dans notre cas d'étude, on note l'existence de plusieurs points stratégiques (nœuds) d'un degré d'importance variable

Le nœud de Bâb EL - Gharb

C'est le point de convergence de la (RN 11) et le boulevard périphérique, son importance est liée à la présence d'un élément de haut degré de permanence qui est le port de « Ténès. », qui représentait le seuil de la ville aux époques Turque et Coloniale

Le nœud de Bâb EL – Chark

C'est le point de rencontre entre la voie structurante (RN11) et le boulevard de la révolution, ce nœud tient son importance par la concentration d'activités à caractères administrative tel que : (la Daïra, la Gendarmerie, l'APC, et le Palais de la justice), ce nœud articule entre l'extension Est et le centre historique.

Le nœud de la place des martyres

C'est le point de connexion de la voie primaire (la rue Caesarée avec une voie secondaire, c'est un lieu de rencontre et de communication, par la présence de la place des martyres.)Le nœud des Thermes de l'ouest :

C'est le point de connexion du boulevard front de mer avec la voie menant du marché de la ville, caractérisé par une absence de toute activité malgré la possibilité qu'offre cet espace :

-les thermes de l'Ouest.

-la terrasse maritime.

Le nœud de l'amphithéâtre.

2. Structure fonctionnelle voire l'annexe

Potentialités

La ville de Cherchell pleine de lumière est riche en potentialités naturelles et artificielles (historique).

Cherchell, fut une capitale de plusieurs civilisations. Son site présente une gamme très variée de valeurs historiques, naturelles d'intérêt touristique.

L'étude de la généalogie de la ville, ainsi que son processus de formation et de transformation à travers l'histoire, nous a permis de déduire les différentes potentialités représentant, les caractères visuels particuliers du site, nous pouvons ainsi citer :

1-Les potentialités historiques :

-Le théâtre romain

-Les thermes de l'ouest

-Le cirque romain

-L'amphithéâtre romain

-La porte de Ténès (Bab el Gharb)

2-Potentialités culturelles :

Il s'agit des établissements à caractère culturel ainsi que les activités artisanales et artistiques qui sont une partie intégrante du patrimoine culturel de la région, on site :

-La place des martyrs

-La mosquée aux 100 colonnes

-Le mausolée de sidi-brahim- el-ghobrini

-L'ancien musée du centre-ville

-Le parc à mosaïque (le nouvel musée)

-Le phare

-La manufacture des tapis d'art

-La poterie de chenoua.

3-Potentialités naturelles : Elle se résume comme suit

-relief et morphologie côtière

-climat

Les Équipements :

La ville de Cherchell possède des équipements différents :

Équipements administratifs: Daïra, APC, tribunal....etc.

Équipements scolaire : crèche, lycée, écoles, C.E.M, centre de formation.

Équipements culturels : mosquées, musée.

Équipements de services : banque, P.T.T,...

Équipements de sécurité : Police, gendarmerie, caserne...

Équipements de loisirs : cinéma, salle des fêtes...

Équipements sportifs : stade, salle omnisports.

Équipements de santés : polyclinique.

3. La structure de l'espace publico-collectif : voire l'annexe

La structure de l'espace publico-collectif est l'ensemble des lieux pratiques publics et collectifs propre à une ville et à son organisation socio-économique.

Dans cette structure, ce sont les espaces privilégiés de la communication socio-économique, culturelle et historique à identifier :

-les édifices monumentaux de témoignage médiéval ou colonial, constituent des éléments de repères dans la structure urbaine (la mosquée aux 100 colonnes, mosquée Elrrahmane, le marché...).

-les édifices de service à l'échelle urbaine et territoriale représentent des pôles d'attraction (la poste, banque, hôtel, musée,...).

-les places et les espaces libres

LES PLACES

La place des martyres.

La fontaine de la place des martyres, La place du marché.

C.Lecture typologique: Il est difficile de procéder à l'étude d'un matériau de construction ou d'une technique

Constructive sans comprendre le bâti qu'il constitue. Le procédé utilisé ainsi que ses Caractéristiques dépendent de l'usage auquel il est destiné. Naturellement il est subordonné à la Culture constructive locale, et aux matières premières disponibles, mais des paramètres techniques Tels que les efforts sollicités, les dimensions, la localisation dans le bâti sont directement liés à la Nature de l'ouvrage à construire. Un travail sur le rapport entre le bâti et la matrice constructive a Déjà été élaboré pour le cas de Cherchell¹⁴, et a permis de dresser une évolution diachronique des Techniques constructives en relation directe avec l'évolution architecturale de la maison. Nous Procéderons dans ce paragraphe à l'identification de la typologie edificatrice dans le quartier D'étude à Cherchell, qui puisse nous permettre de comprendre le rapport intrinsèque entre une Technique constructive et un type de bâti. Ceci nous permettra par la suite une meilleure Compréhension de l'utilisation des différentes variantes et le choix de telle ou telle configuration La maison de Cherchell se présente aujourd'hui comme une synthèse d'un savoir-faire local cumulatif, d'une culture Architecturale d'importation arrivée avec les andalous et probablement aussi les ottomans, et

¹⁴Y.Chennaoui, 1993, *op.cit*, p217

L'influence d'une architecture avoisinante la Casbah d'Alger¹⁵. Sans entrer dans le détail des Échanges et influences qui ont contribué à façonner la maison précoloniale de Cherchell qui Dépasse le cadre de notre recherche, nous essayerons simplement de dresser une description Architecturale à travers les caractères qui imprègnent les maisons de notre périmètre d'étude.

Nous pouvons résumer l'essentiel de ces caractères comme suit :

- La maison évolue sur un ou deux niveaux.
- La Skiffa se présente comme un petit vestibule droit et sans chicane, il donne directement Sur la cour.
- La cour occupe le cœur de la maison, elle est appelée *wast eddar*; elle dessert toutes les Pièces de la maison.
- Les portiques quand ils existent comportent des colonnades en général à arc outrepassé Présentant une accolade au niveau de la clé, c'est ce même arc qui caractérise les Ouvertures.
- L'escalier lorsqu'il y a un étage se trouve au niveau de la cour.
- La cour comprend soit un puits, soit un arbre fruitier (un oranger ou un citronnier) ou un Jasmin.
- Une terrasse occupe une partie de l'étage, le reste étant occupé par des pièces.
- Les couvertures sont des toitures en tuiles à un seul pan dirigé vers la cour.
- La façade présente peu d'ouvertures (en général de petites dimensions), et quasiment pas De saillies.
- La présence parfois d'un jardin domestique.

Le type de la maison donne lieu à des variantes, la maison peut être jumelée à une autre plus Petite (*douira*). L'escalier peut être contenu dans un module de l'une des pièces; les galeries Peuvent occuper un ou plusieurs côtés de la cour; les arcades de la cour sont parfois à arc en plein cintre.

La maison ainsi fondée connaîtra des transformations lors des périodes ultérieures, des extensions verticales exécutées avec de nouveaux matériaux non compatibles avec les structures existantes, des extensions horizontales occupent le jardin, ainsi que des reconstructions de parties effondrées, souvent des planchers en bois qui sont remplacés par des planchers métalliques à voutains, en revanche les murs originaux sont bien souvent conservés dans les nouveaux Aménagements. Le modèle de la maison andalou-ottomane influencera la construction des nouvelles maisons particulièrement durant la période coloniale, ainsi l'organisation autour de la cour centrale avec un puits ou un arbre au milieu, et des toitures en pente perdureront dans l'architecture des populations autochtones.

¹⁵Ibid. p200



Figure 18 source auteur

Voire l'annexe pour mieux comprendre la typologie.

Typologie constructive :

L'étude de la morphogenèse du tissu andalou-ottoman a permis de comprendre le phénomène de stratification qu'a connu la ville à travers le temps¹⁶. Elle a démontré que les structures de cette période se sont superposées aux structures antiques qui ont fournis de bonnes fondations aux constructions ultérieures.

¹⁶Y.Chennaoui, 1993, *op.cit*, p212

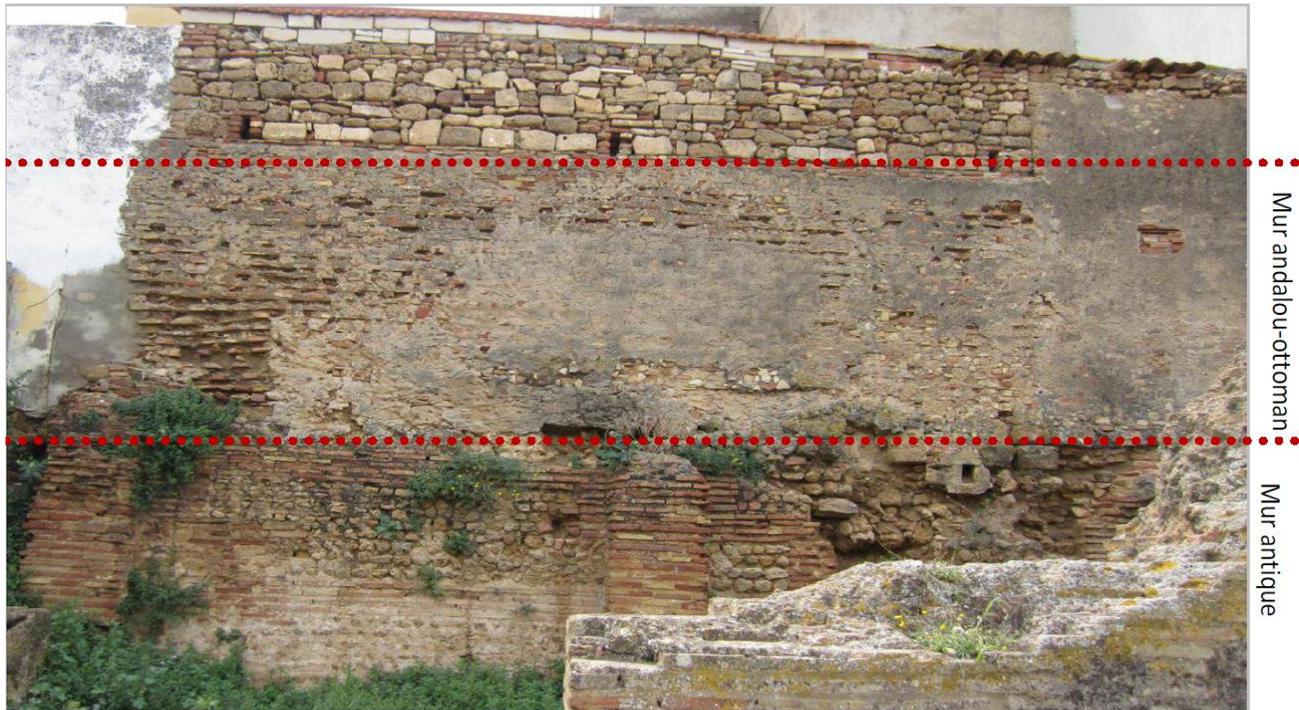


figure19

source auteur

A côté des matériaux fournis par les vestiges romains, d'autres matériaux et procédés constructifs ont été utilisés pour constituer l'art de bâtir de la période andalou-ottomane, nous tenterons ici d'énumérer les principaux éléments de structure et leurs techniques constructives dans la maison de Cherchell :

Les soubassements :

Ils constituent le prolongement des fondations, destinés à protéger les murs des remontées Capillaires et des problèmes liés à l'humidité. Ils sont en moellons ou en pierres de taille de récupération, hourdés au mortier de chaux.

Les murs :

Ceux-ci sont de deux types, les murs en terre et les murs en pierre. Les murs en terre sont l'objet de notre étude, précisément brique en terre cuite.

Les planchers :

Ils sont de type structure en bois avec remplissage en terre.

Les toitures :

Les couvertures en tuiles rondes reposent sur une structure en bois composée de rondins ancrés dans les murs.

Les arcs : Il s'agit principalement de l'arc en accolade et de l'arc en Plein cintre, l'arc brisé étant plus rarement utilisé. L'arc en accolade ou arc Cherchellois est très présent dans la maison.

Les enduits :

Les revêtements des murs sont à base d'un mortier de chaux, de sable et de terre.



figure 20

source auteur

Le choix de la structure s'est fait à partir de l'analyse de la culture constructive existante dans la ville.

a) La brique :

La brique comme matériau local a évolué rapidement car on lui a rajouté des caractéristiques mécaniques et chimiques pour diversifier les domaines de son utilisation. Pour notre cas on a choisi le système porteur « MONOMUR » qui une version moderne de la brique ses caractéristiques sont définis dans les illustrations qui suivent dans les planche.

La brique monomur est une brique qui permet à elle seule de composer un mur d'habitation.

Conçue en terre cuite, comme une brique classique, le brique monomur est beaucoup plus épais. La largeur d'une telle brique se situe en effet entre 30 et 37 centimètres, soit près de deux fois plus qu'une brique classique.

L'autre caractéristique du brique monomur est sa conception alvéolée. Grâce à ses nombreuses alvéoles, la brique monomur est naturellement isolant, et permet de concevoir des bâtiments qui sont moins coûteux à chauffer, en limitant les ponts thermiques.

Les avantages du brique monomur

Si, à première vue, le brique monomur pourrait simplement ressembler à une brique plus épaisse, cela va bien plus loin. Il s'agit en effet d'un type de brique qui dispose de multiples avantages par rapport aux briques classiques :

- L'isolation : pour commencer, l'air contenu dans les alvéoles d'un mur en brique monomur va avoir un effet isolant naturel. Dans les régions relativement chaudes, la pose d'un mur en briques monomur permet ainsi de se passer totalement d'isolant.
- La respiration du mur : les bâtiments formés à l'aide de ce type de briques sont réputés pour la qualité de leur air. En effet, la brique monomur permet de faire respirer pleinement les murs, ce qui évite notamment les problèmes d'humidité ou de moisissures.
- L'hygiène : de même, ce matériau permet une construction saine. En vous passant d'isolants et de Placoplatre, vous limitez les risques de moisissures et la présence d'éléments nocifs dans votre habitation.
- La facilité de pose : la pose d'un brique monomur est relativement simple, et plus rapide que pour une construction classique. On estime que le gain de temps atteint les 30%.

Les inconvénients d'un mur en briques monomur :

Il convient cependant de rappeler que la brique monomur n'a pas que des avantages. À vrai dire, elle a deux inconvénients principaux :

- Une isolation limitée : si on peut parler sans gêne de brique isolante, il ne faut pas non plus exagérer le propos. Si vous vivez dans une région particulièrement froide, il sera recommandé de poser en plus une couche isolante. Vous perdez alors une partie des intérêts de cette brique.
- Le prix : l'autre défaut est le coût d'une brique monomur, nettement plus élevé que celui d'une brique classique. On estime que la différence de coût entre ces deux types de briques représente 2000 à 3000€ dans la construction d'une maison.¹⁷

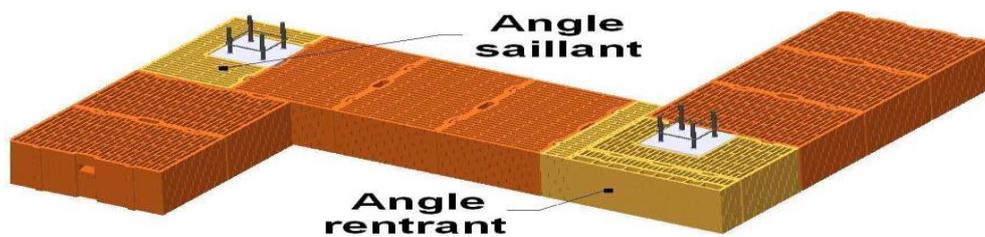


Figure21 source internet

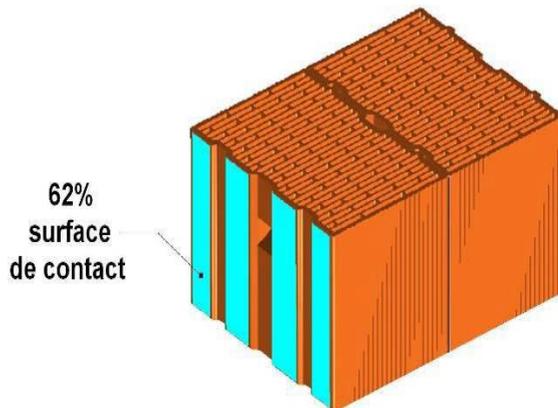


figure22 source internet

Synthèse :

Nous avons remarqué les problèmes de ville suivant :

- Discontinuité entre les rues.
 - Manque d'aménagement de l'ancien port.
 - Manque d'infrastructure et d'aménagement des espaces publics.
 - Manque d'activité d'accompagnement autour des sites archéologique.
 - Dégradation des sites archéologique.
 - Perte d'usages des places publique.
 - La saturation du centre historique.
 - Manque d'équipements à caractère culturel et de loisir.
 - Existence de bidonvilles.
- Voire l'annexe pour les propositions urbaines

¹⁷ AVIS TECHNIQUE 16,14-680

Introduction

Dans le cadre des actions prévues dans le plan de contrôle morphologique proposé pour le centre historique de Cherchell, un thème sera traité :

-Revalorisation du centre historique de la ville de Cherchell à travers Une Ecole coranique.

1. Choix de thème de l'assiette de projet :

Le projet architectural est une école coranique lié à la mosquée de 100 colonne, c'est un élément qui vient renforcer le parcours touristique, pour le but de faire revivre le centre historique précisément la partie ottomane. Il s'implante sur une assiette d'une façade de 50m et d'une largeur de 33.43 m .le but du projet est de répondre à des exigences urbaines liées à la ville, aux problématiques posées précédemment et a une fonction spécifique. De ce fait on est appelé à répondre aux questions suivantes :

- Comment contribue le projet dans l'amélioration du tourisme de la ville ?
- Quels sont les paramètres de l'intégration urbaine a respectés dans le projet?
- Quelle fonction pour un bon rendement du projet ?

Le projet à concevoir doit permettre de retrouver l'attrait antérieur de la ville.

Donc sa classe fonctionnelle doit contribuer à attirer le public vers le site. Aussi le projet comportera essentiellement des activités religieuses, qui seront renforcés par la présence de la mosquée de 100 colonnes (tourisme religieuse).

Pour l'intégration du projet on doit respecter les paramètres suivants :

- Les règles de composition morphologique du site historiques.
- Le gabarit et le profil urbain.
- Le style architectural (éléments architectonique, traitement de façade ...)
- La culture constructive et les matériaux locaux.
- Les recommandations des documents de gestion urbaines en l'occurrence le PDAU et le POS.

2. recherche thématique :

Etude de deux medersas mérinides Sidi Boumediene- Tlemcen Al Bou Inaniyya- Fès

	Medersa de Sidi Boumediene	Medersa Al Bou Inaniyya
Type de monument	Religieux, éducatifs	Religieux, éducatifs
Epoque	Mérinide	Mérinide
Date de construction	1347	1350
Situation	Tlemcen en Algérie	Fès au Maroc
Situation par rapport au terrain	Sur une colline	En plein centre de la médina
Gabarit	R+1+terrasse inaccessible	R+1+ terrasse accessible
Surface	650 m ²	1527 m ²

forme	Régulière	Irrégulière
Aspect	Restauré	Restauré et en cours de restauration
Fonction	Medersa	Medersa et mosquée
Aspect architectural	Intégration au site	Intégration parfaite au site
	Orientation en direction de la qibla	Orientation en direction de la qibla
	Système introverti	Système introverti
	Présence d'une symétrie	Présence d'une symétrie
	Une entrée principale	Une entrée principale et deux entrées secondaires
Aspect architectural	Absence d'un minaret	Présence d'un minaret
	Cour carrée	Cour carrée
	Bassin rectangulaire	Bassin circulaire inscrit dans un carré
	Une salle de cour carrée faisant office d'une salle de prière	Une grande salle de prière rectangulaire et deux autres salles carrées pour les cours
	Cellules accessibles à partir d'une galerie donnant directement sur la cour	Cellules accessibles à partir de couloirs étroits et fermés ou par des petits patios
	Toilettes opposé à la salle des prières	Toilettes opposé à la salle des prières
Matériaux	Brique, tuiles vertes et moellon	Pisé, brique, moellons, marbre, tuile verte
	Stuc, marbre, bois, céramique, bronze	Plâtre sculpté, mosaïque de céramique, bois sculpté peint
	Portes en bois décorés en bronze	Portes en bois sculpté
Décors	Salle de prière décorée	La salle de prière, les deux salles de cours sont décorés
	Décor floral associé à l'épigraphie et l'architecture	Décor floral associé à l'épigraphie et l'architecture
	Ecriture coufique	Ecriture coufique et cursive
Eléments architecturaux	Arcs de plein cintre outrepassé légèrement brisé	Arcs en plein cintre outrepassé, arcs polylobés
	Piliers carrés	Piliers rectangles et cruciformes
	Mihrab hexagonal	Mihrab orthogonal

Tableau 1¹⁸

Dossier graphique sidi Boumediene

¹⁸Thèse de magistère Lachachi Amina

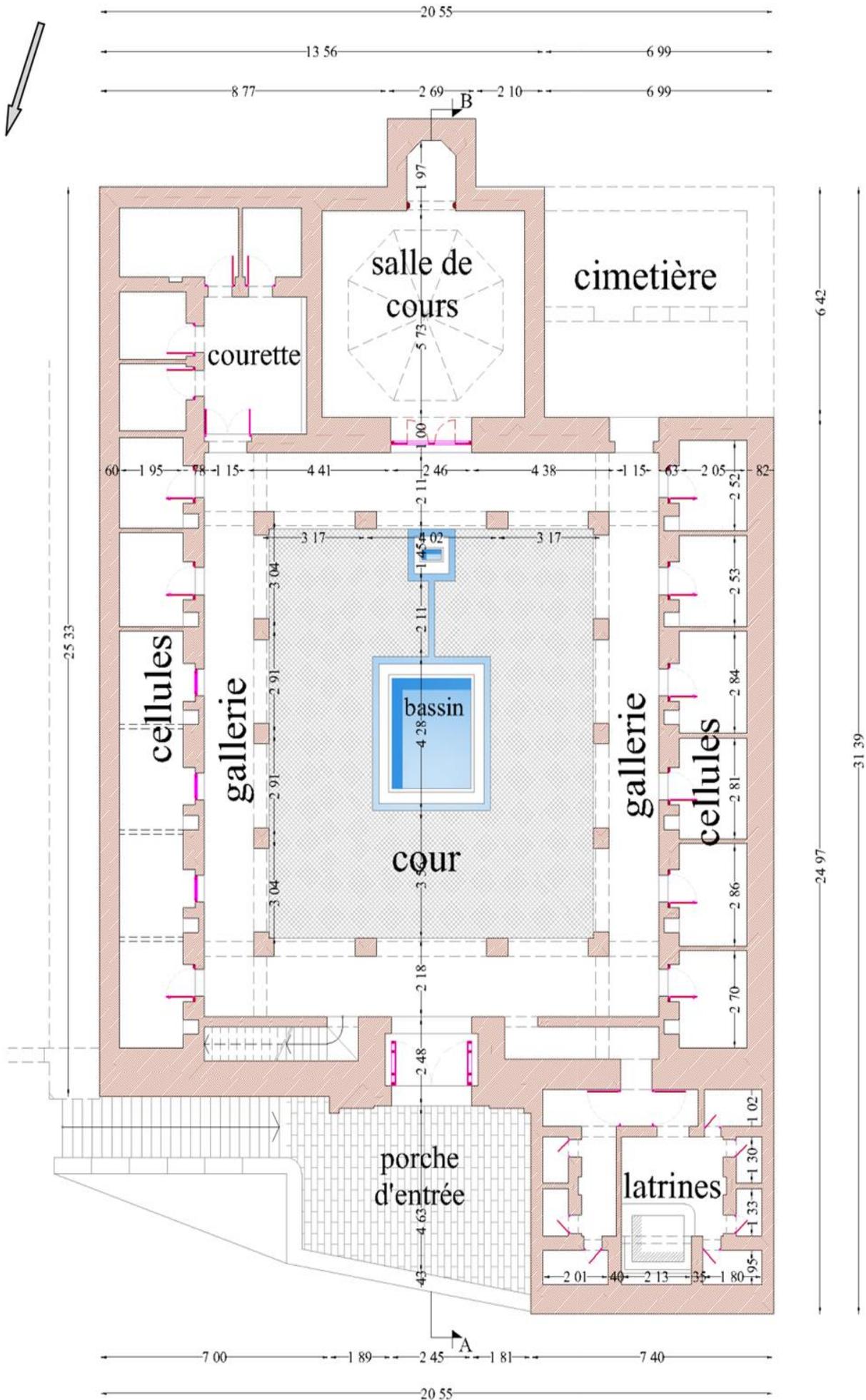


Figure23 plan de RDC Sidi Boumediene source Lachachi .A

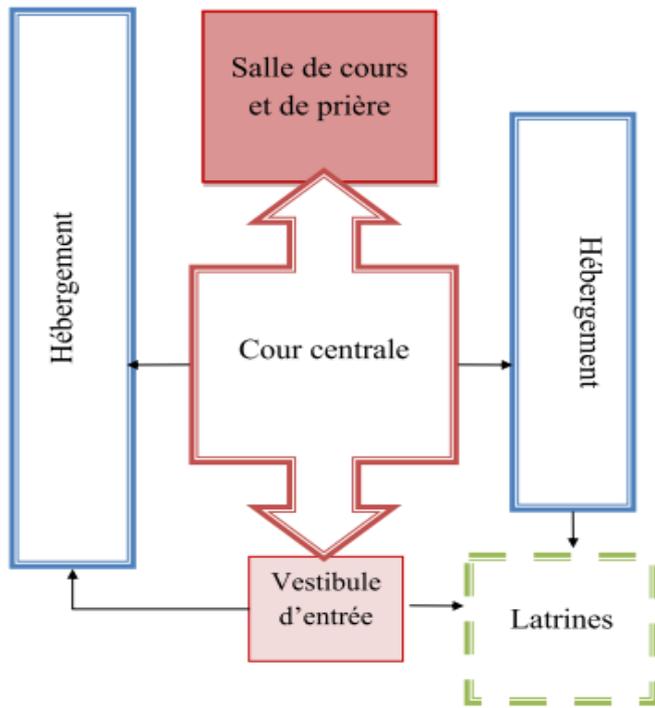
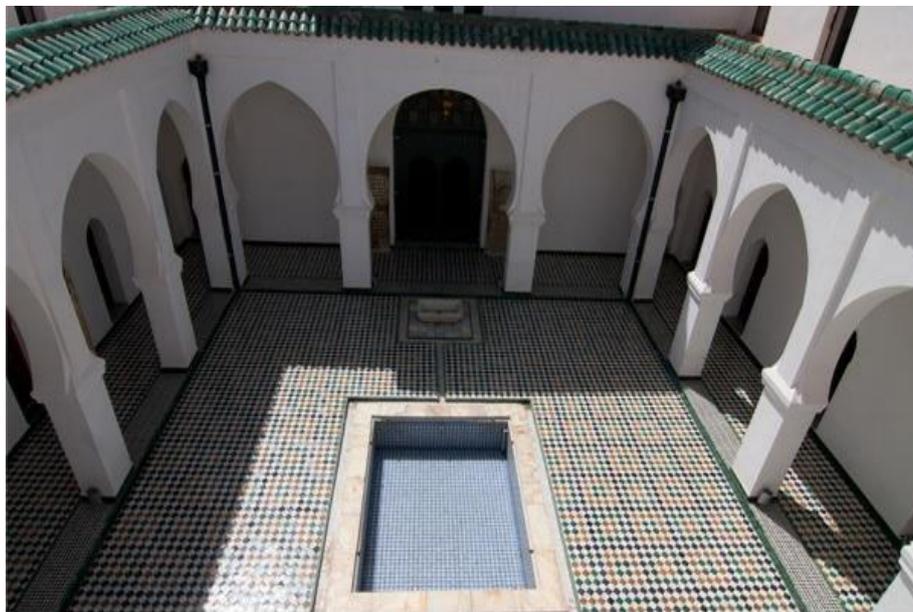


Figure25 organigramme source Lachachi .A auteur

Fig 26 : Vue sur la cour et le bassin de la médersa de Sidi Boumediene source auteur



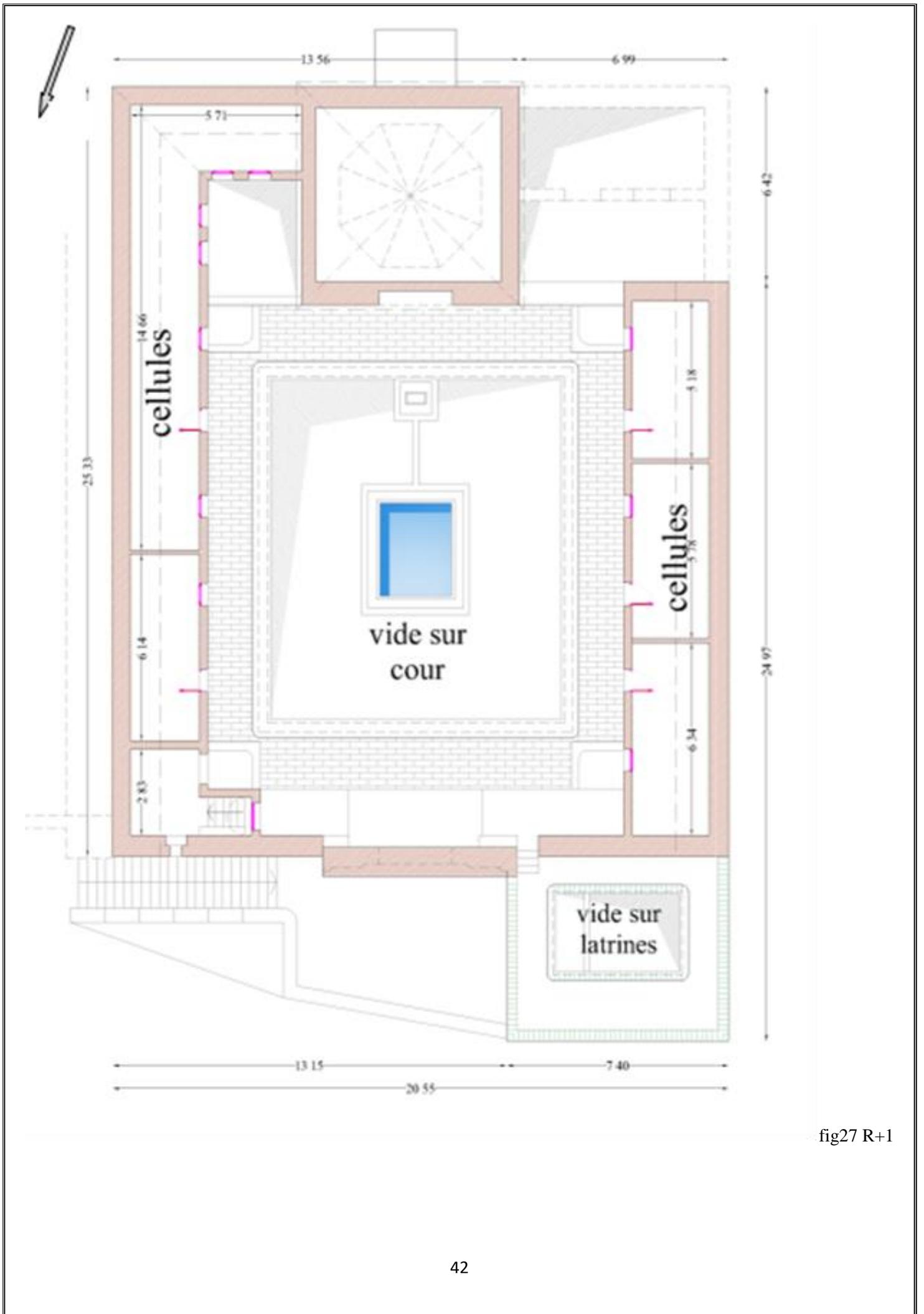
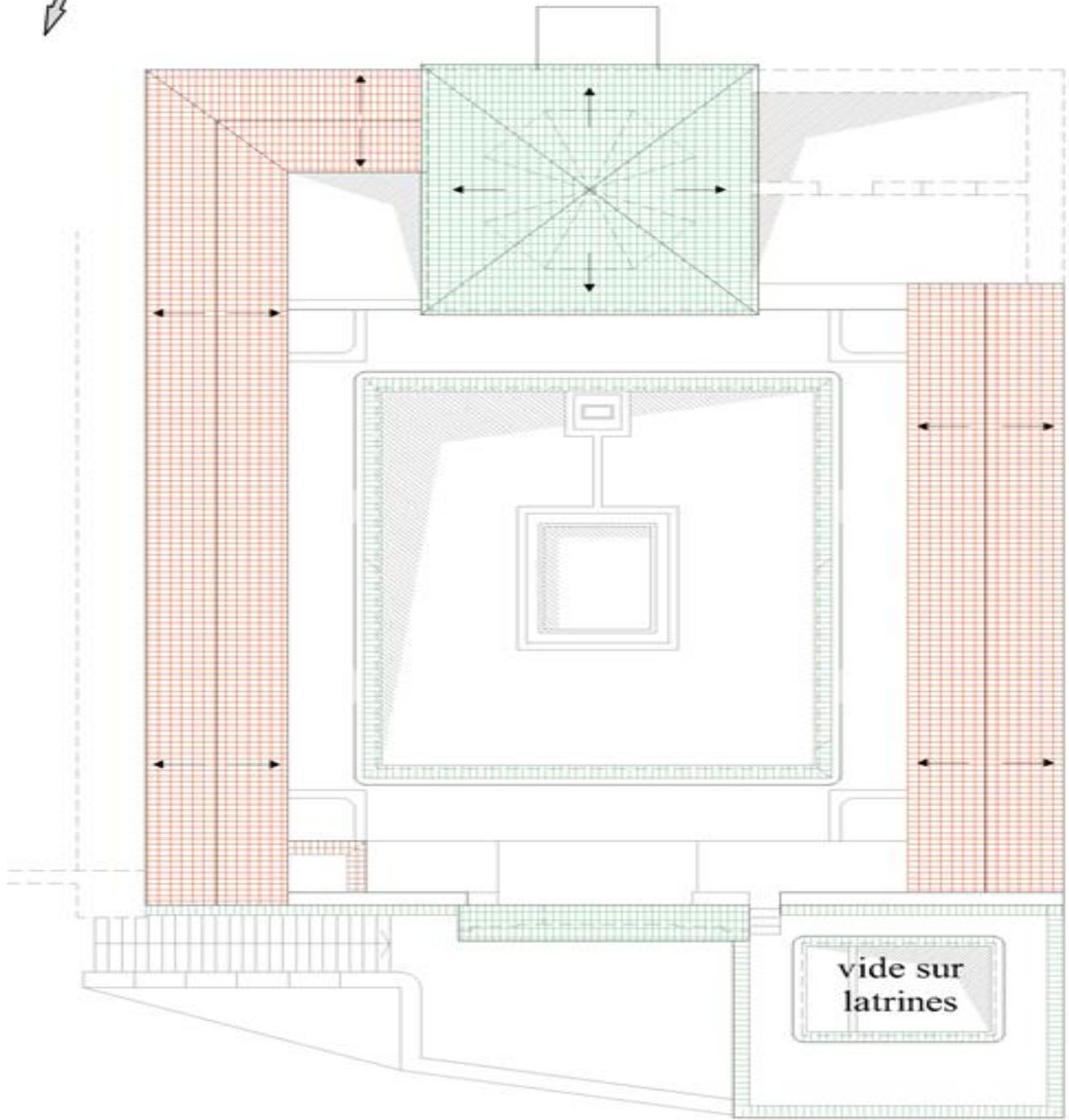
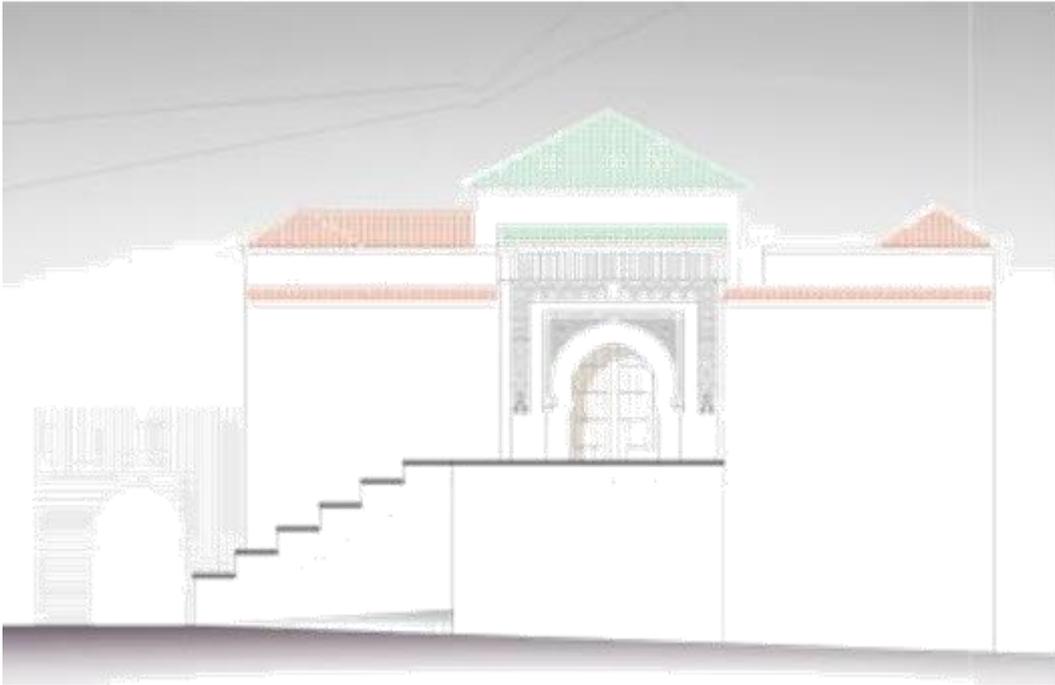


fig27 R+1

Figure 28, plan de la terrasse





Façade et coupe transversale de la médèrsa de Sidi Boumediene.fig29 source auteur Lachachi amina

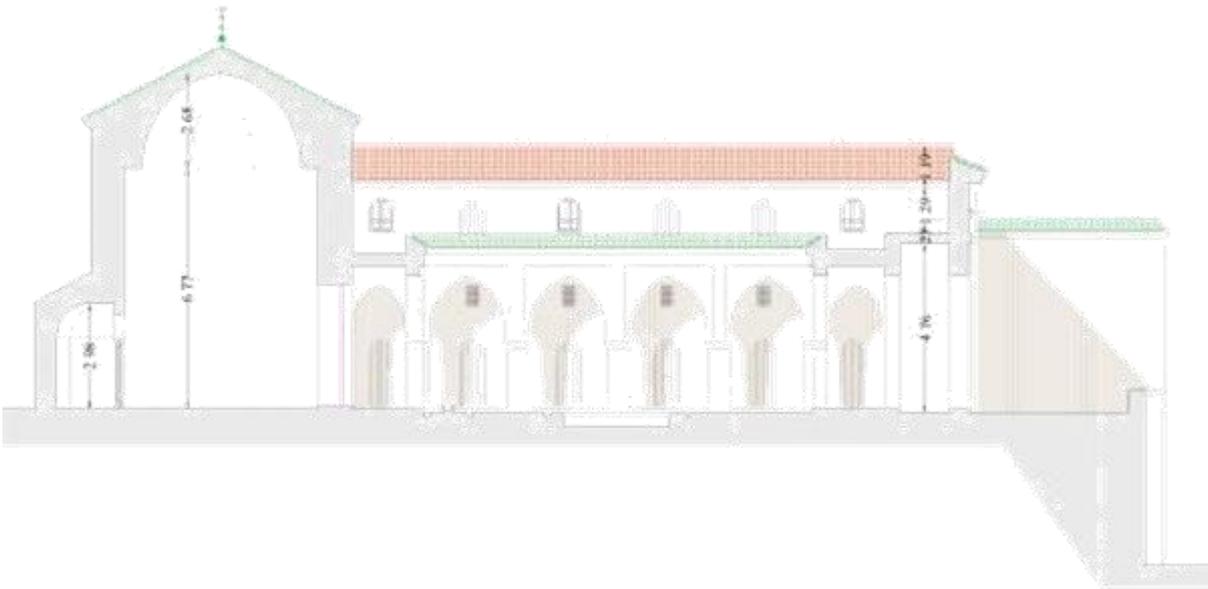


Fig 30 coupe source Lachachi .A

Dossier graphique de la medersa al Bou Inaniyya

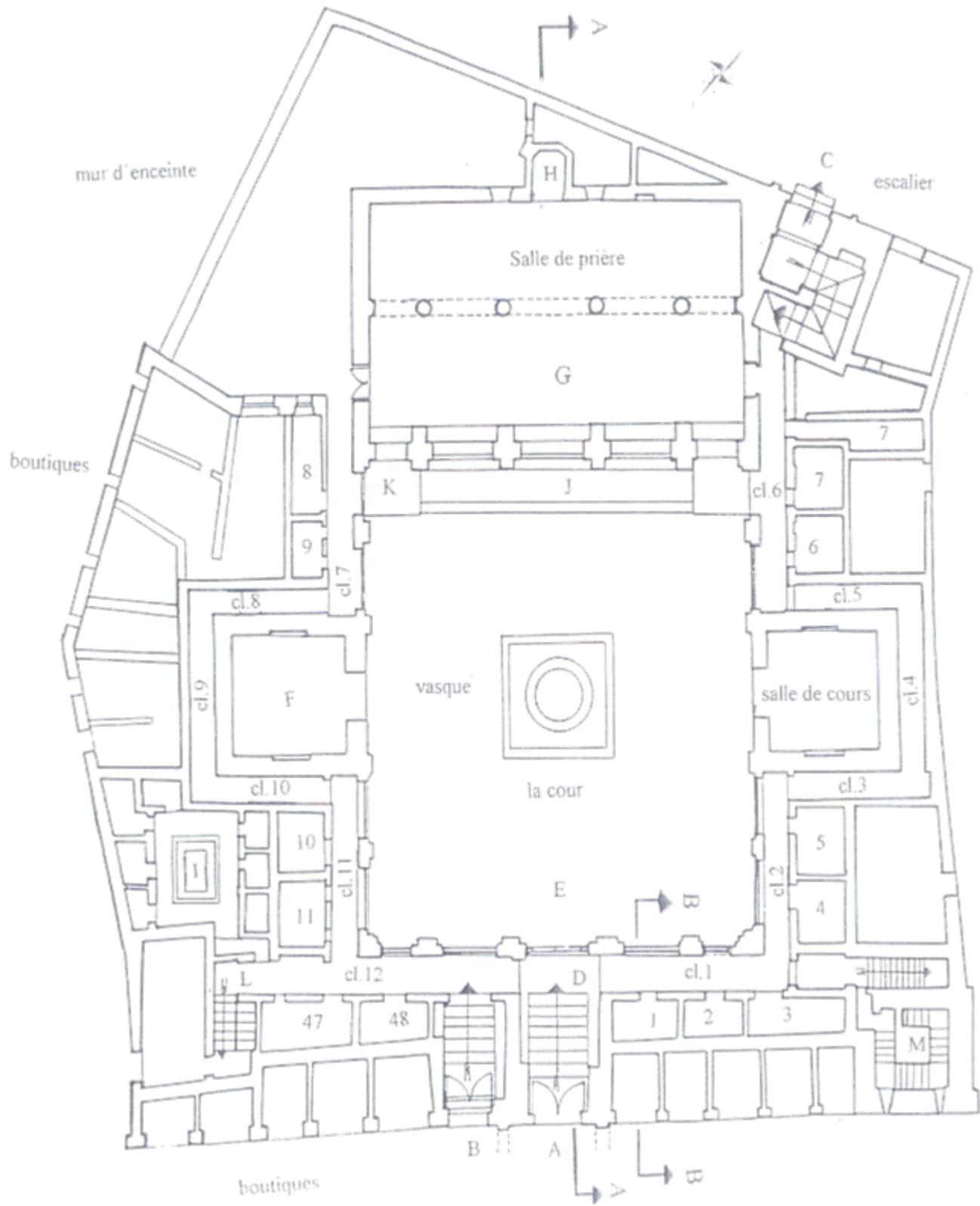


Fig 31 B : Plan rez-de-chaussée de la medersa Al Bou Inaniyya source auteur



Vue sur l'entrée de la medersa Al bou Inaniyya fig32 source auteur

Synthèse :

L'un des premiers lieux dans lequel l'islam est enseigné est l'école coranique. Dans la majorité des cas, l'école coranique est liée à une mosquée. Par lieux d'enseignement, on entend l'existence d'un minimum pédagogique en vue de pourvoir un enseignement en direction de populations diverses, **enfants, adolescents et adultes dans un centre culturel ou une mosquée.**

D'après l'article 03 chapitre 1 :

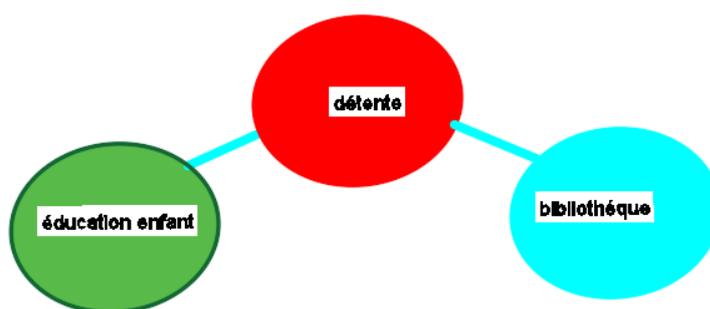
Les écoles coranique sont établies par décision de ministre chargé des affaires religieuses qui définit son nom et son emplacement et est attaché à la mosquée ou indépendant de lui .¹⁹

¹⁹ Article 3 chapitre 1 journal officiel

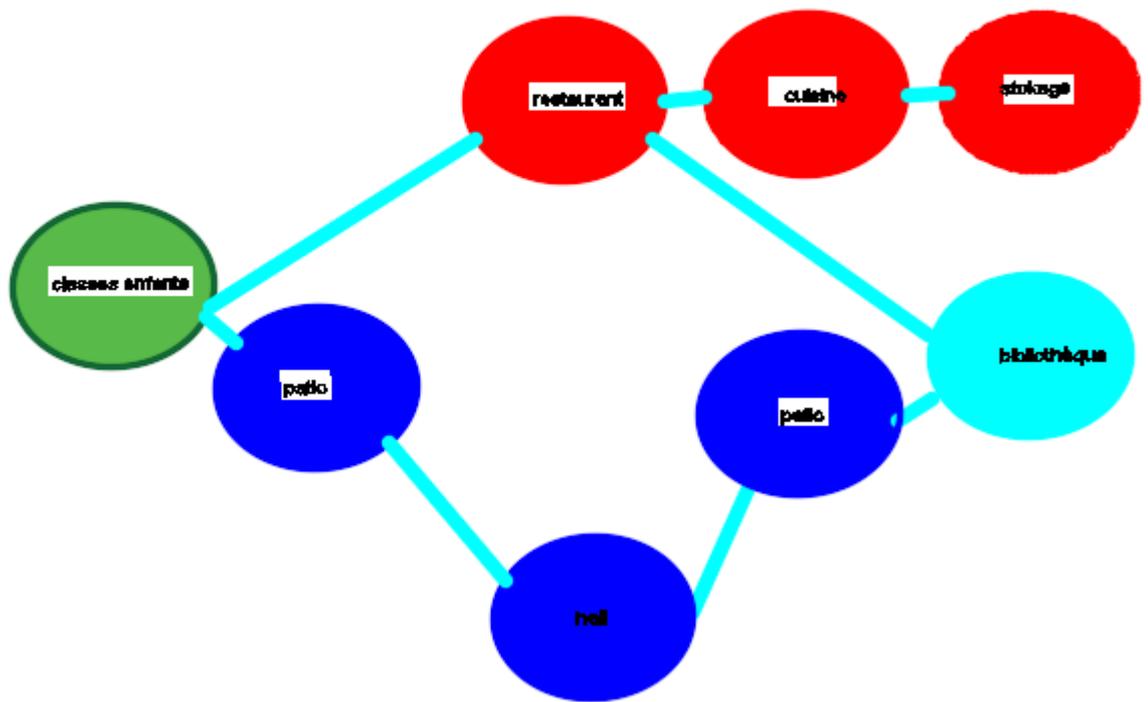
Programme : ECOLE CORANIQUE EN DEMI –PENSION (garçon et fille par groupe)

Programme	Surface
Ecole coranique de	1200m2
Niveau : r+1	1000m2
RDC	1200m2
Restaurant	185m2
Cuisine	60m2
Stokage	45m2
WC	20m2
Classes pour enfants	60m2
Bibliothèque	110m2
R+1	1000m2
Secrétariat	20m2
	20m2
Bureau du directeur:	
Salle de réunion:	45m2
Patio	75m2
Classes pour adultes	60m2
Amphi	130m2
WC	15m2

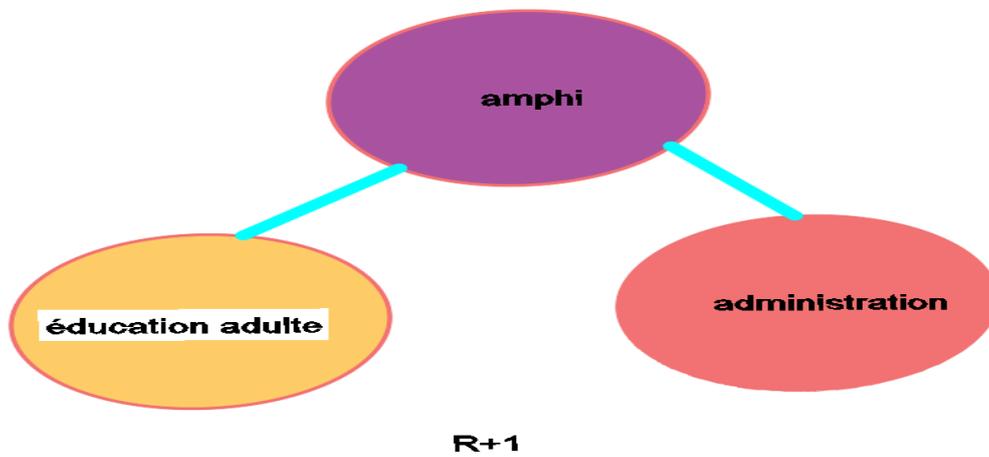
organigramme fonctionnel



organigramme spatial



RDC



R+1

Présentation de l'aire d'étude :

Pour bien choisir le projet qui donnera un bon résultat il faut étudier le développement de la ville dans laquelle on va projeter L'école coranique. Pour notre cas, le développement de Cherchell fait partie des sites où il avait des mosquées existant dans la région : tel que la mosquée de 100 colonnes connu par la partie ottomane ou il a des bâtis en mauvais état notamment en face la mosquée. Dans ce cadre, de la rénovation du bâti en mauvaise état. De là, notre projet s'intégrera et complétera cette catégorie d'équipements en offrant l'éducation religieuse.

Voire l'annexe d'état de bâtis.

fig 33source PDAU et Prise de photo



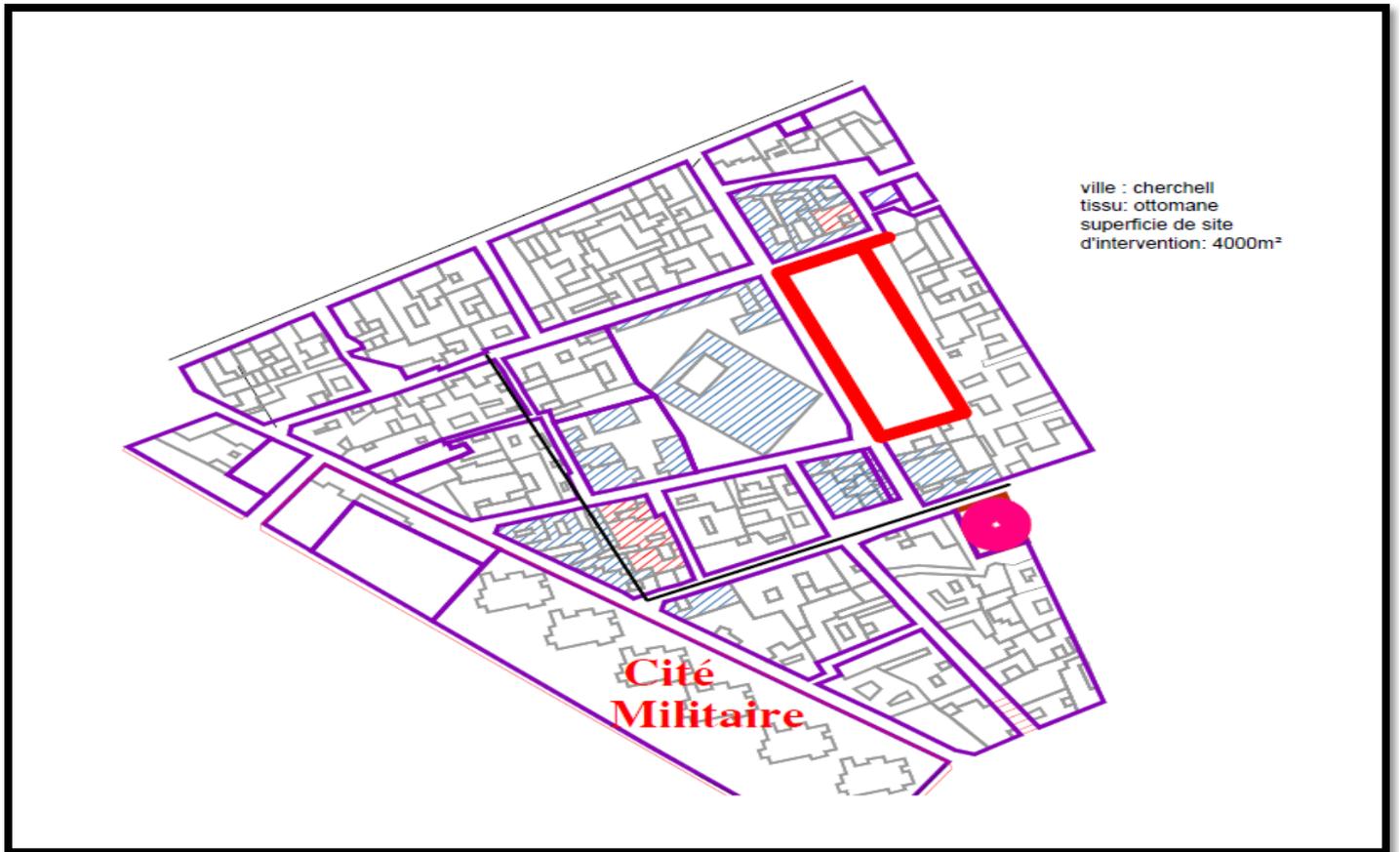


Fig34 source PDAU

3. Genèse de la forme :

L'idée principale du projet : Ces principes de base vont se développés en créant un compromis entre l'idée principale et les données du site. Les étapes de ce développement sont présentées dans les schémas si dessous :

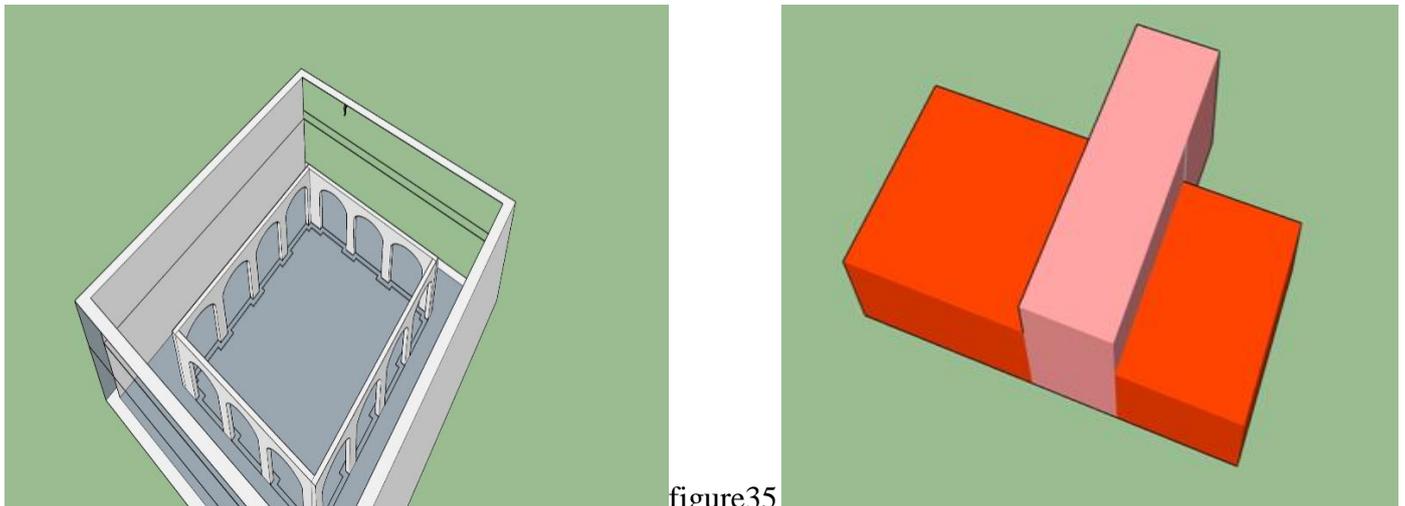


figure35

L'école coranique se compose de 3 entités ,2 entités communiqué avec une entité de détente

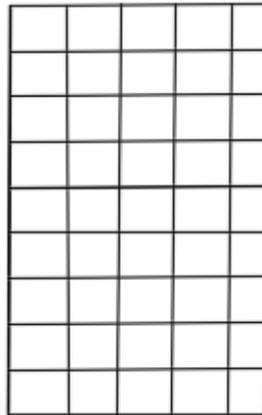
L'idée principale de notre école coranique est de regrouper les fonctions principales éducatives autour d'un élément de distribution patio (circulation horizontale servant : espace distributeur). Les fonctions principales sont les classes dans une école coranique qui seront matérialisées par des formes architecturales pour former plus tard les entités du projet.

Après avoir ressorti les entités on les a matérialisées par une forme basique qui est le cube. Ces formes architecturales vont communiquer entre elles par un espace distributeur patio, comme le montre les dessins ci-dessous

Les étapes de genèse de la forme :

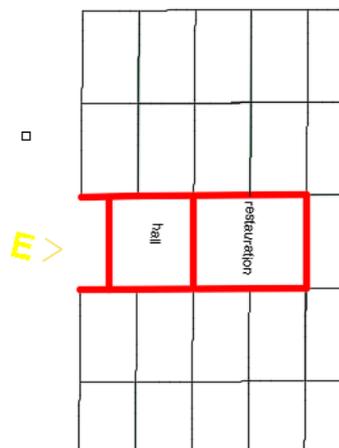
Etape 1 :

Créer une trame de base de 6x5 fonctionnelle et structurel (trame de classe).



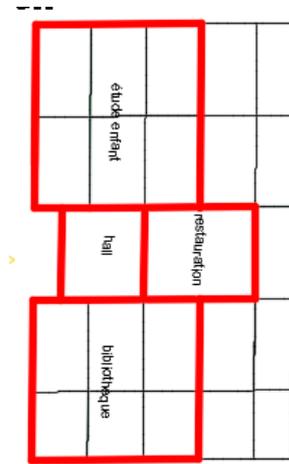
Etape 2 :

Marquer l'entrée principale à travers un recule (en respectant l'alignement des voies) matérialisé par un hall.



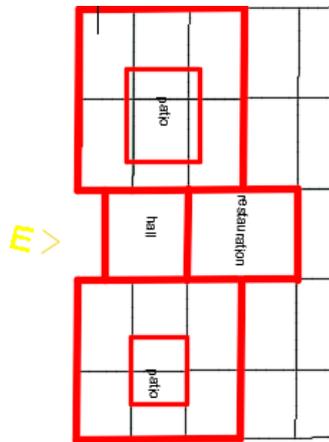
Etape 3 :

Créer deux rectangles articulés par un espace central (restaurant).



Etape 4 :

Ouvrir les deux rectangles à l'intérieur par deux patios relie l'espace centrale (restaurant)



3. Environnement et topographie :

Le terrain est plat de 50m de longueur sur 33.41m de largeur, plein des végétations naturelles.



Figure36 source Google

4. Accessibilité

Le site est accessible de cotés par des voies tertiaires bien qu'on remarque qu'il y a une secondaires qui le relie avec la RN 11.

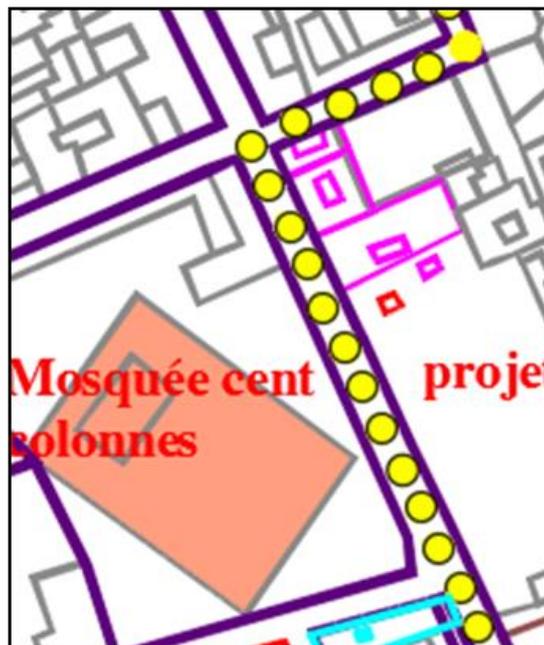


Figure37 source PDAU

5. Matériaux : Le choix de la structure s'est fait à partir de l'analyse de la culture constructive existante dans la ville.

a) La brique :

La brique comme matériau local a évolué rapidement car on lui a rajouté des caractéristiques mécaniques et chimiques pour diversifier les domaines de son utilisation. Pour notre cas on a choisi le système porteur « MONOMUR » qui une version moderne de la brique ses caractéristiques sont définis dans les illustrations qui suivent dans les planche.

b) le bois :

Le bois se compose de cellules tubulaires alignées à la verticale ou de fibres celluloses généralement alignées dans le sens de la longueur de l'arbre. Le bois oppose une grande résistance dans le sens de la longueur, puisque le tronc soutient la cime de l'arbre. Il offre :

- Joints de transport possibles
- Structure unique pour façade et toiture
- Idéal pour les grandes portées

La pierre :

Utiliser pour les fondations

La pierre se caractérise par :

- Elle résiste mieux à la compression.
- Elle présente une qualité exceptionnelle de beauté.
- Elle ne résiste pas à la traction.
- La pierre n'est pas bonne conductrice de la chaleur.
- Elle représente un matériau de construction Traditionnel

1. L'implantation :

1.2 Les concepts du projet :

Les concepts de base sont le développement de l'idée principale du projet architectural de ce fait on établit les principes suivants :

- a) Respecter le profil urbain existant
- b) Epouser la forme de l'assiette
- c) Ressortir la bonne orientation.
- e) Respecter les cheminements et les accès mécanique et piétons au projet.



Figure38 Plan de masse

1. La façade :

Face à la voie qui passe par le site, la façade principale de l'école coranique est composée selon le respect de typologie islamique. (Voir les figures ci-dessous) Ce mur est traité en moucharabieh et en verre, en référence au matériau de construction qui marque la transparence.

2. L'ensemble :

Le reste de la construction est traité de manière plus organisée, chaque volume étant volontairement dissocié l'un de l'autre pour renforcer la lisibilité des parties du projet. L'entrée est marquée par un volume important de double hauteur.

3. Les accès

Les accès à l'école coranique se font par :

1. La façade principale (nord) est : c'est l'entrée réservée pour les visiteurs.

On note qu'on a d'autres accès secondaires entre deux projets.

II Dossier graphique : voir l'annexe

Partie IV

Conclusion :

Le Patrimoine et le développement durable sont indissociables. Le patrimoine représente un héritage que nous devons sauvegarder, protéger et enseigner. Les ressources naturelles doivent également être protégées autant que la mémoire et l'identité des lieux pour assurer un cadre de vie agréable aux générations futures. Donc, nous pouvons dire que les objectifs du développement durable rejoignent les questions du patrimoine à travers le fait durer dans le temps .cette relation réside aussi dans le fait que le développement durable permet de voir autrement la médina et les centre anciens en général.

Bibliographie :

1. les ouvrages :

- Journal officiel.
- AVIS TECHNIQUE 16,14-680.
- Y.Chennaoui, 1993.
- Ibid.
- PH Panerai : « Les éléments de l'Analyse urbaine. »
- Livre 3 Les sept pôles touristiques d'excellence (POT), SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE "SDAT 2025"
- ASRDLF 2013 – Patrimoine et développement régional au Maroc – Rachid EL ANSARI
- G.CANIGGIA – lecture de florence-

2. thèses et documents :

- Thèse de magistère Alliche Samira La formalisation comme outil d'identification d'un procédé constructif
Cas d'étude : Le tabiya (pisé) de Cherchell
- Thèse de magistère Lachachi Amina
- Dewailly, 2006 ; Lozato-Giotard, 2003
- G.H.BALLEY, le patrimoine architectural
- C.NORBEG SCHLUZ, construire dans un environnement ancien : un problème de lie
- UNESCO
- Dictionnaire de la langue française d'E. Littré
- Cite alliance la revalorisation des bidonvilles.
- MEHDI BOUKERZAZA thèse de formation doctorale.

3. les sites web et les CDs

- <http://www.tourisme-urbain>
- <https://journals.openedition.org> »tourisme
- Encarta 2009

